Les Seigneurs de Lézignan-la-Cèbe

< Abbaye Saint Sauveur d'Aniane

Templiers >

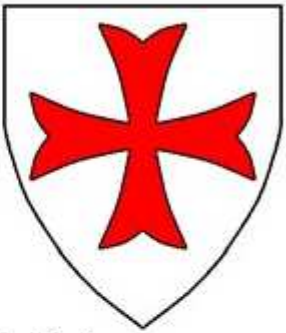

< de Ribes de Lézignan

de Carrion de Nisas >

Didier DURAND

Décembre 2018

Table des matières

Les seigneurs de Lézignan-la-Cèbe

Page 3 I – Lézignan la Cèbe

Page 4 II - Les Bénédictins (XIème et XIIème siècles)

Page 5 III - Les Templiers (XIIème siècle)

Page 7 IV - Les deux coseigneurs et le pouvoir communal (XIIIème siècle)

Page 9 V - Conflits de juridiction (XIIIème et XIVème siècles)

Page 12 VI - Les XVème et XVIème siècles

Page 13 VI - L'arrivée des « de Ribes » à Lézignan (XVIème siècle)

Page 14 VII - Pierre de Ribes (vers 1569 – 1624), le bâtisseur du château.

Page 19 VIII - Les enfants de Pierre de Ribes

Page 22 IX - Jean Louis de Ribes (vers 1620 – 1703)

Page 28 X - Jacques de Ribes (1653 – 1719)

Page 29 XI - Henry (1684 – 1757) et Gaspard de Ribes (1686 – 1737)

Page 30 XII - L'arrivée des « de Carrion de Nisas » (1757)

Page 32 XIII - André de Ribes (1721 – 1766)

Page 33 XIV - Henry (1754 – 1768) et Marianne Gabrielle de Ribes (1758 – 1777)

Page 36 XV - Les coseigneuresses de Lézignan

Page 37 XVI - Marie Henri François Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas (1767 – 1842)

Page 43 XVII - André de Nisas (1794 – 1867)

Page 45 XVIII - Des de Carrion de Nisas aux d'Ormesson

Annexes

Page 47 1 - La généalogie de la famille de Ribes

Page 49 2 - Les de Ribes, les de Carrion de Nisas et le château

Page 50 3 - Notes et sources

I – Lézignan la Cèbe.

Cette petite commune de la vallée de l'Hérault a pu être qualifiée de *« plus vieux village de France. »* [1] On trouve sur le plateau basaltique qui la surplombe les plus anciennes traces d'occupation humaine du pays.[2]

Le village « moderne » a une origine romaine comme l'attestent des amphores contenant des restes cinéraires trouvées aux « Barthes basses » [3] et des tombes gallo-romaines découvertes aux « Limouzin » [4].

Le village primitif qui était implanté à, environ, un kilomètre au Nord de nôtre clocher. On ne sait quand il s'est déplacé pour venir se mettre à l'abri sur une petite butte entourée par les eaux du ruisseau de « Caval-ferran » qui servent de fossés.

Amphore trouvée aux Barthes basses. (Coll. Y. SIRVENT)

Quelques repères . . .

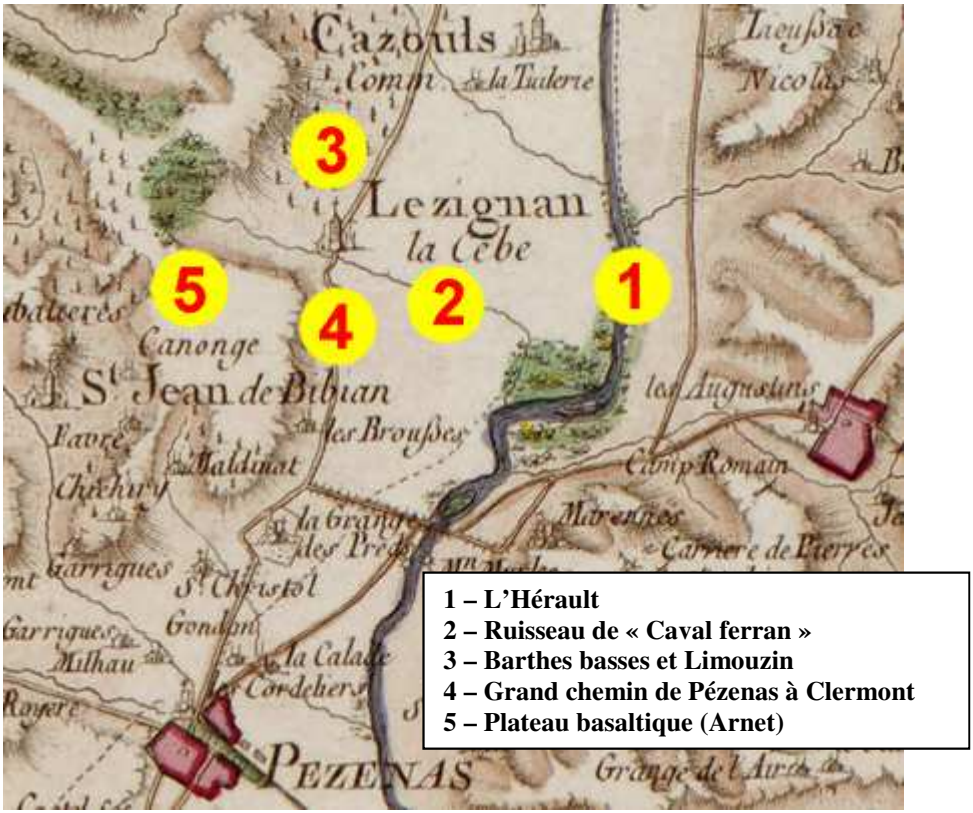

1 – L'Hérault
2 – Ruisseau de « Caval ferran »
3 – Barthes basses et Limouzin
4 – Grand chemin de Pézenas à Clermont
5 – Plateau basaltique (Arnet)

II - Les Bénédictins (XIème et XIIème siècles)

Au milieu du XIIème siècle, une famille « *de Lésinhan* » [1] existe au *« castrum »*[2] de Lézignan.

Il ne faut pourtant pas imaginer un seigneur régnant sur le village depuis son château. Certes, un *« castrum »* est un village plus ou moins fortifié, mais il n'y avait alors ni château ni murailles à Lézignan. Le village n'était protégé que par les eaux du « Caval-ferran » qui servaient de fossés avec, peut-être, une simple palissade en bois.

Quant au « seigneur », il y en avait plusieurs.

En 1320, le procureur du Roi de la sénéchaussée de Carcassonne est en conflit avec le commandeur des Templiers de Pézenas et le prieur de Lézignan, alors seigneurs par égales portions du dit lieu. Lorsque la contestation est portée devant le viguier de Béziers, le procureur du prieur du village produit, pour l'appui de son bon droit, des documents qui nous ramènent au milieu du XIème siècle. Ces documents, aujourd'hui perdus, ont été inventoriés en 1774 par François Rességuier [3] qui nous en rapporte l'essentiel, c'est-à-dire :

- La donation, faite au monastère de Saint-Sauveur d'Aniane, par Rambert, de sa part du « castrum » de Lésignan, (…) des champs, vignes, jardins, prés, pâturages, terres cultes et incultes, eaux, cours des eaux, arbres fruitiers et autres ; s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. En date du 13 juillet1050, écrite par Abon, prêtre.

- La cession, faite au dit monastère, par Guillaume Agaton, du consentement d'Izarin de Lodève, son cousin, et par Gausselin de Faugéres, seigneurs suzerains, du tiers qui les compétait au lieu de Lézignan, se réservant un cens (…) payable annuellement et à perpétuité aux dits seigneurs féodaux. En date du 27 9bre [novembre] 1051 ; écrite par Pons.

- La donation, faite à l'abbé et monastère d'Aniane, par Bernard Bernard et Pierre Bernard, et leurs femmes Rangarde et Ramnus de la suzeraineté d'un alleu leur appartenant, situé dans la vicomté de Béziers, viguerie de Cabrières, et au lieu appelé Lésignan, avec la moitié du *« castrum »*, terres cultes et incultes, jardins, près, pâturages, garrigues, eaux et cours des eaux, et usages et censives; déclarant qu'eux et leurs enfants tiendront le dit alleu en fief du dit monastère, et ne pourront l'aliéner sans son consentement, et que s'ils viennent à décéder sans enfants, ou leurs descendants aussi sans enfants, la propriété utile passera au dit monastère. Ledit acte, sans date, écrit par Pons Lévite.

Le blason de l'abbaye Saint Sauveur d'Aniane.

Ces trois actes montrent, qu'avant 1050, il y a, au moins, cinq seigneurs qui ont des droits sur Lézignan : Rambert, Agathon, de Faugères et les frères Bernard.

Ces seigneurs sont de grands propriétaires puisqu'ils peuvent faire des dons importants aux bénédictins.

Leur fortune et leur patrimoine remontent peut-être aux Carolingiens. [4]

A partir de 1050, les Bénédictins de l'abbaye Saint Sauveur d'Aniane comptent parmi les seigneurs de Lézignan.

En 1146, l'église *« Sanctae Mariae de Liziniano »* est citée, pour la première fois, dans une bulle du pape Eugène III [5]. Elle était alors aux Bénédictins qui la tenaient de Raymond, évêque d'Uzès.

Outre Lézignan, l'évêque d'Uzès, puis les Bénédictins ont les églises de Cissan (Saint Férréols) et Aspiran, qui sont situées sur l'antique voie de la Graufesenque qui relie Cessero (St Thibery) à Condatomagus (Millau) en passant par Luteva (Lodève). Ces possessions permettent le contrôle de tronçons entiers de cette voie qui relie la Méditerranée au Massif Central. [6]

Eugène III

III – Les Templiers (XIIème siècle)

Les dons qui, un siècle plus tard, sont faits aux Templiers, montrent qu'il restait encore beaucoup d'autres seigneurs au village.

Nous sommes en l'an 1177, dans la semaine qui précède les Rameaux [1]. Couché sur le sol de sa chambre, Pierre de Pézenas se meurt. Pons de Godor accompagné d'autres témoins, recueille son testament verbal. Pierre donne « *à Dieu et à la maison du Temple de Pézenas et à Guiraud de Sauve, commandeur, et aux frères présents et à venir de cette maison, savoir : tous ses hommes et femmes quels qu'ils soient et où qu'ils soient avec toutes leurs charges et possessions toujours sans aucune charge ni empêchement.* »

En plus de cela, il donne à la même maison « *tout ce qu'il avait et devait avoir dans les moulins qui sont dans la paroisse Sainte Marie de Lézignan et tout gage qu'il avait de son frère Ugo dans ces moulins.*» Il est vrai que la donation des moulins est faite à condition « *que le commandeur et ses frères donneraient pour lui en paiement de ses dettes quatre mille sous melgoriens au Prieur de Cassan.* » Cette dernière condition ne soulève pas l'enthousiasme des Templiers. Pierre Itier, frère du Temple, dit à Pierre de Pézenas que les Templiers n'accepteraient pas la donation des moulins sans avoir auparavant consulté leur maître. Seize ans plus tard, une charte de notoriété de Roger, vicomte de Béziers, confirme la donation. En juillet 1198, une sentence de l'évêque de Béziers, ordonne « *qu'à la maison du Temple appartiendra les dits hommes et toute la seigneurie* » mais refuse les

moulins grevés de dettes qui restent propriétés de Pierre et Raymond de Montesquieu, héritiers de Pierre de Pézenas.

On peut situer ces moulins grâce à un acte daté de 1205 [2].

Les templiers échangent avec un nommé Bernard Durand, *« une petite terre au terroir de Lédignian confronte de lever chemin qui va au molin, d'autat la rivière de férant, d'autre le chemin de Bébian »*

En 1205, le village tenait dans l'enclos, les murailles qui étaient nouvelles en 1218, n'existaient peut-être pas encore. Les deux chemins partaient probablement de la porte sud (face à l'actuelle mairie) et la rivière de Férant (le Caval Ferrant) servait de fossés. Le chemin de Bébian est de nos jours appelé, au départ du village, chemin de Roc. La rivière est au Sud de la petite terre et le chemin qui va aux moulins est à l'Est

Ce chemin semble correspondre à l'actuelle rue des Jardins, les moulins étaient au sud du village, du côté du tènement du Guillaumant.

Pierre de Pézenas n'est pas le seul à donner ou vendre ses droits aux Templiers.

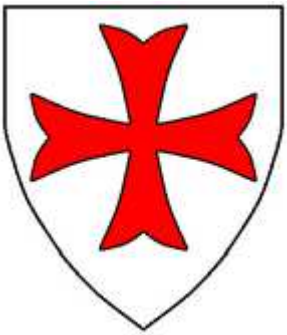

En 1191 Pierre de Lésignan [3] donne « *tout ce qu'il avait et possédait dans la juridiction Notre Dame de Lésignan, consistant en hommes, et femmes, et terres de près, et labours, et hermes, et quartier de tasque, et censives, et maison et seigneurie.* »

« Petrus de Lésignano » devient Templier et, à son retour de croisade en 1225, sera « *commandeur du Temple de Casouls.*» [4]

Le blason des templiers.

L'année suivante, Pierre Guilhem donne onze pièces de terre, six champs ou pâturages, trois vignes, deux jardins, un mas et six « estars ».

Un estar (ou stare) est un ensemble de bâtiments organisé autour d'une cour. [5]

En 1213 Pierre Sigier [6] vend pour 1100 sols melgoriens, tout l'honneur et droit qu'il avait dans la « *villa* » Notre Dame de Lézignan. C'est-à-dire « *vignes, maison, hommes, femmes, (…) et tous les autres droits qu'il avait sur 18 pièces de terre …* »

Tout ceci nous confirme qu'au début du XIème siècle, un grand nombre de personnes se partageait la seigneurie du village. Cet émiettement est une conséquence du droit romain qui, à chaque succession, partage les biens du défunt entre les héritiers.

On en arrive à ce qu'en 1203, un nommé Cornville et Bérenguière, sa femme, vendent aux Templiers [7] « *la quatrième partie de la seigneurie qu'ils avaient sur trois pièces de terre …* »

IV – Les deux coseigneurs et le pouvoir communal (XIIIème siècle)

A partir du début du XIIIème siècle la situation devient plus simple.

En septembre 1218, une *« sentence arbitralle rendeue entre Bernard de pousolve, prieur de Lesinhan, d'une part et foulq, Commandeur du Temple de pesenas d'autre à raison de la domination et juridiction de la ville de lesinhan comme sestand le dixmaire notre Dame de lesinhan."* [1] nous montre qu'il n'y a plus que deux *« conseigneurs »* à Lézignan :

- Bernard de Pousolve, Prieur du prieuré Saint Benoît de Lézignan qui représente l'abbé du monastère Saint Sauveur d'Aniane.

- Foulq, le Commandeur des Templiers de Pézenas.

Ils mettent recettes et dépenses en commun.

C'est à cette époque que les murailles qui fortifient le village et ceinturent *« l'Enclos »* ont été construites. L'enceinte des Templiers s'appuie sur la *« Clastre »* qui entoure l'église et le cimetière paroissial, domaine des bénédictins, et dont il ne reste plus que la porte qui conduit à l'église.

La porte de la « clastre »

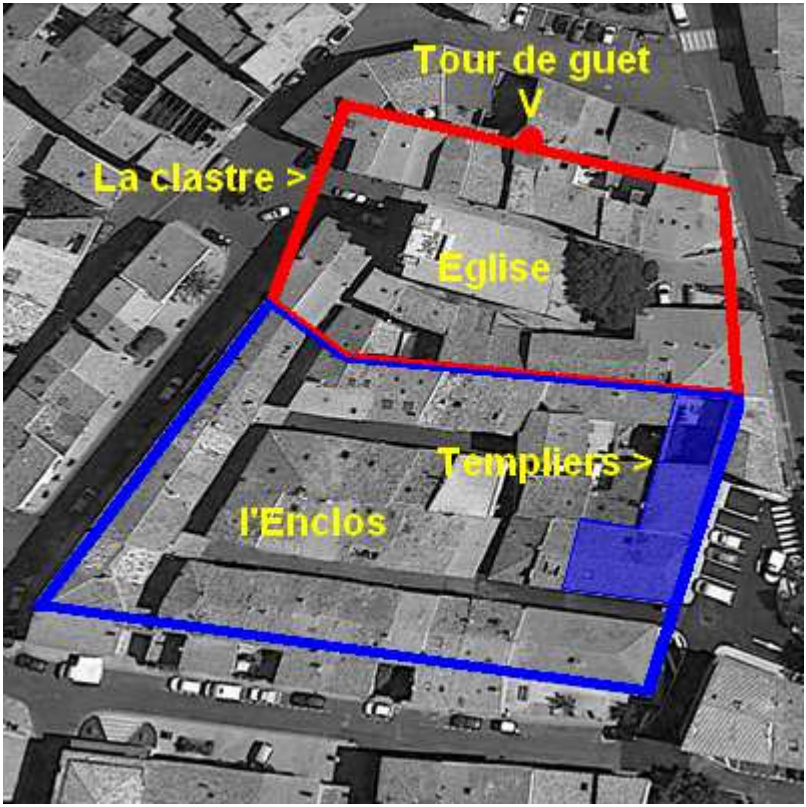

A l'origine, la Milice du Temple occupe, au centre du *« castrum »*, un vaste espace dans lequel s'imbriquent nombre de maisons villageoises [2]. En 1218, il existe une petite porte qui permet aux Templiers d'aller prier dans l'église. En 1605, Pierre Figairolles, baille pour le commandeur, possède une propriété qui borde la muraille Est du village. Il semble que la milice du Temple se soit installée là.

Le 13 mars 1312, l'ordre du Temple est dissout. Les biens qu'ils possèdent à Lézignan sont donnés par le roi aux Hospitaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem le 9 mai 1313 [3].

Les Hospitaliers puis l'Ordre Souverain de Malte, et enfin l'Ordre de Saint Maurs resteront coseigneurs de Lézignan jusqu'à la Révolution de 1789.

Un nouveau pouvoir apparaît au milieu du XIIIème siècle : l'université, c'est-à-dire l'ensemble des chefs de famille du village.

Une fois l'an, au printemps, l'université se réuni, probablement, comme cela sera le cas bien plus tard, dans le cimetière, devant l'église, à l'issu de la messe dominicale pour élire ses syndics (deux ou trois) ou, plus tard, ses consuls [4].

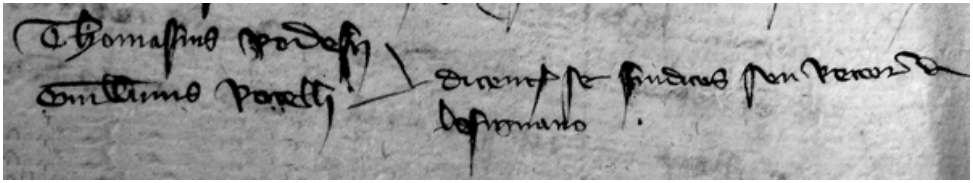

Thomassus Rodesy et Guillemus Perelly étaient syndicts de Lézignan le 13 janvier 1319 *(Archives municipales de Pézenas – Manuscrit 1374)*

Les consuls, assistés de conseillers, ils sont douze en 1318, forment le conseil étroit qui administre les affaires de la communauté, détermine les transformations de la coutume et agit en son nom.

Par exemple, en 1297, *«Bernard Sabatier et Bernard Gauthier, Syndicts de la Com(munau)^{té} de Lésignan»* et les consuls piscénois, terminent un différent *« au sujet du droit de bannerage et de pâturage sur certain tènement appelé de Liauman et autres »*. [5]

Mais les décisions les plus importantes, sont toujours prises par le conseil général (ou université) du village.

Le pouvoir communal est indépendant des coseigneurs.

Bien plus tard, les archives diront que de tous temps, la communauté jouit des droits et facultés *«de pouvoir assembler leur conseil général et étroit toutes et quantes fois qu'ils voudront et sera nécessaire, sans la permission desdits conseigneurs ny de leurs officiers. »* [6]

V – Conflits de juridiction (XIIIème et XIVème siècles)

A la fin du XIIIème siècle, les droits des coseigneurs de Lézignan sont remis en cause [1].

Le 16 janvier 1297, le procureur de Philippe le Bel avance, sans dire les raisons ni citer les titres sur lesquels il fonde sa prétention, que la justice haute, moyenne et basse du lieu de Lézignan appartient et doit appartenir au Roi et non à Guillaume de Frédol, prieur de Lézignan [2], et à Guilhem de Castro Novo, commandeur de Pézenas, coseigneurs du lieu.

Six ans plus tard, en 1303, le commandeur et Bernardum de Salve [3], prieur de Lézignan depuis 1298, s'accordent avec le procureur du Roi de la sénéchaussée. Les coseigneurs payent 200 livres tournois petites à Philippe le Bel pour prix de l'achat des justices et de leurs dépendances, si le Roi y a droit, ou en pur don et libéralité, si le Roi n'y a pas droit. Les crimes d'hérésie, trahison, fausse monnaie, et tout autre crime de lèse-majesté, armée et cavalcade, port d'armes et infraction de paix, sont réservés au Roi [4].

En 1320, les habitants de Pézenas et le procureur du Roi, prétendent que le Roi avait été lésé et trompé par la transaction de 1303. Ils offrent de rembourser les 200 livres et de compter au Roi autres 200 livres, sous condition que les lieux de Lézignan, Cazouls et Usclas soient de la baillie et châtelainie de Pézenas [5].

Même si le roi Philippe le Long demande à être informé de la lésion et déception faites par cette aliénation ; les coseigneurs gardent la justice de Lézignan.

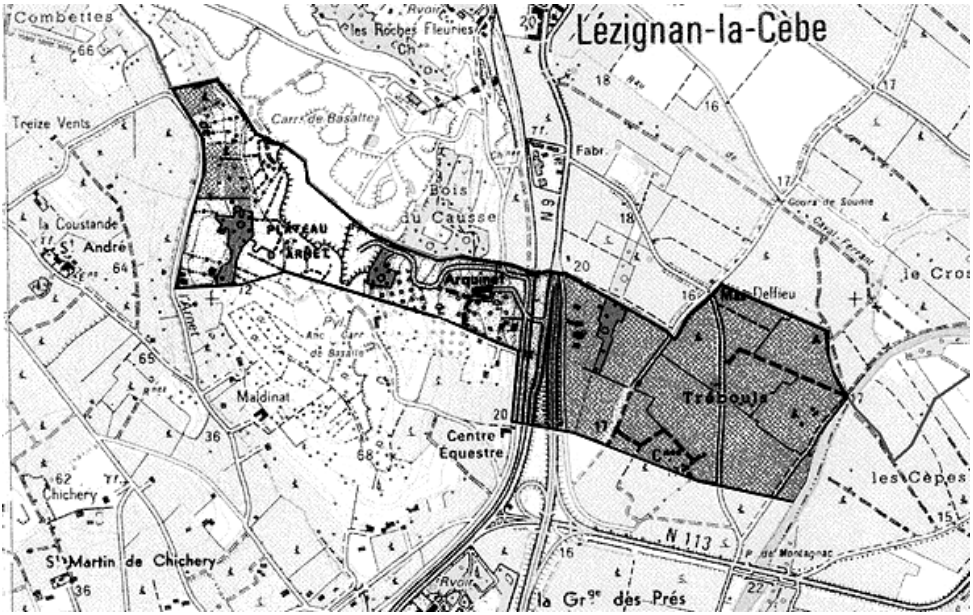

Ce conflit soulève le problème des limites des terroirs.

Les terres que lézignanais et piscénois se disputent.

Vers 1315, un nommé Guillaume Regis est condamné à la noyade par les coseigneurs de Lézignan. La sentence, exécutée à Trébouls, a-t-elle été exécutée à Lézignan ou à Pézenas ? On peut voir dans les archives piscénoises, le gros registre en papier, contenant une procédure faite trois ans plus tard pour trancher la question [6].

Quatre ans plus tard, une femme est pendue par les piscénois aux fourches situées, elles aussi, à Trébouls. Frère Guilhaume Aisse, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et Étienne Maleti, prieur de Lézignan considèrent que l'exécution a eu lieu dans le terroir de Lézignan et obtiennent du Roi de contraindre le lieutenant du viguier de Béziers à faire ôter le corps de cette femme à ses dépens. Dix ans plus tard, en 1329 [7], les mêmes coseigneurs de Lézignan, attaquent en justice des piscénois qui avaient dus, comme tous les hommes de plus de 14 ans, assister à l'exécution pour qu'elle ne soit pas empêchée par les Lézignanais.

La contestation durera jusqu'aux années 1345 et une transaction entre les consuls de Pézenas et ceux de Lézignan-la-Cèbe, portant qu'il sera planté des bornes pour la division des terroirs [8].

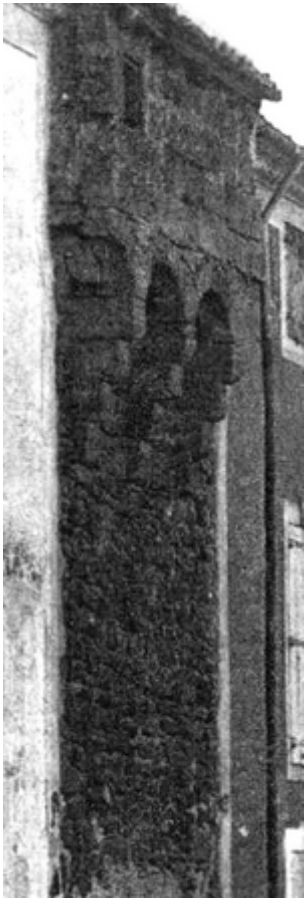

Les limites alors fixées sont celles qui existent de nos jours entre les communes de Lézignan et Pézenas.

Entre temps, en 1342, Pierre Jordan, commandeur et Raimond de Montpezat, son viguier à Lézignan et Cazouls, soldent et arment un grand *« nombre de brigands et malfaiteurs »* [9] De nombreux Lézignanais sont, probablement, contraints à dévaster le terroir de Pézenas, blesser ou tuer ses habitants, percer et abattre ses murailles en plusieurs points et s'approprier une de ses tours.

Le 25 janvier 1343, le roy Philipe de Valois demandera une enquête contre Pierre Jordan [10].

Charles d'Artois, neveu du roi Philippe VI de Valois, devient seigneur de Pézenas en 1362. Il reçoit la ville, le château et la châtellenie érigés en comté dont Lézignan fait partie. Le prieur, coseigneur et vassal de l'abbé d'Aniane, refuse de reconnaître cette juridiction.

Deux ans plus tard, Charles d'Artois entre en guerre contre l'abbé [11].

Les piscénois, contraints de suivre leur comte, ravagent les terres de Lézignan. Ils ruinent et saccagent les maisons et les possessions des lézignanais qu'ils font prisonniers. Ils se saisissent de leurs bestiaux et de leurs meubles, coupent leurs bois et amènent le tout au château de Pézenas. Il faudra qu'à la demande du roi, le sénéchal de Carcassonne envoie un corps de troupe pour forcer les belligérants à mettre un terme à leur conflit.

Les piscénois seront amnistiés par lettres patentes de Louis, duc d'Anjou et lieutenant général en Languedoc, en juin 1370 [12].

🡅 Place du jeu de Ballon

Une partie des fortifications lézignanaise encore visible au début du XXème siècle.

🡇 Rue de la Mairie

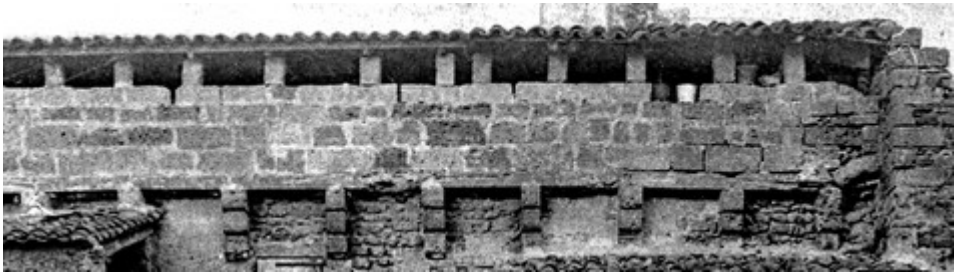

VI – Les XVème et XVIème siècles

«Image en relief de Notre-Dame de marbre transparent tenant l'image de Jésus Christ mort entre ses bras »

(Le texte est de 1635)

Cette statue d'albâtre que l'on peut voir dans l'église Notre Dame de Lézignan, est datée du début du XVème siècle.

Vers 1462, un *« mémoire présenté par les consuls de Béziers entre lesdits consuls d'une part, et les consuls de Gignac d'autre part, relatif à la fertilité respective de leurs terroirs et à la répartition proportionnelle de l'impôt. »* [1], cite le lieu de *« Lesignano Cèpe »*. C'est la première mention du nom moderne du village dont les coseigneurs étaient, peut-être, Antoine de Vissec de Latude [2], seigneur de Fontès, fils de Jacques et d'Ermissande de Saint Jean, le prieur de *« Lusignan »* en 1456 et Jean de Castelnau - Bretenoux, commandeur de Saint Jean de Jérusalem en 1457 [3].

En août 1526, Gilbert de Montilis [4] est maintenu dans la possession du prieuré de Notre Dame de Lézignan-la-Cèbe, au diocèse de Béziers. Frère Gilbert est camérier [5] du monastère Saint Benoît de Montpellier c'est-à-dire qu'il secondait le cellérier en veillant au coucher et au vestiaire des moines. Au début de 1528, peu de temps avant son décès, il devient lui-même cellérier. Dans l'ordre hiérarchique, il vient immédiatement après le Prieur, et, de fait, il est considéré comme le chef matériel de tout le monastère. Depuis son monastère montpelliérain, frère Gilbert de Montilis devait se contenter de percevoir les bénéfices de nôtre prieuré.

A combien se montaient ces bénéfices ?

Le 2 août 1561, Guillaume de Caylar [6], prêtre et prieur de Lézignan la Cèbe, peut donner à sa nièce qui se marie, 1 600 livres, payables annuellement par quartiers de 400 livres, assis sur les revenus du prieuré.

L'année suivante, Antoine de Thésan [7], commandeur, est l'autre coseigneur, quand Lézignan tombe aux mains des protestants. L'église Notre Dame de Lézignan a, probablement, été ruinée en cette occasion. Le village est repris en juillet 1562 [8] par les catholiques du vicomte de Joyeuse qui passe la garnison au fil de l'épée. Quelques jours plus tard les protestants de Jacques de Crussol, baron de Beaudiné, sont défaits par les catholiques près de Lézignan, dans la plaine de l'Hérault [9].

Au mois de mai 1576, le maréchal de Damville se met en campagne. Il n'ose s'attaquer à Pézenas et se contente de *« faire le dégât »* dans les environs. Lézignan retombe alors aux mains des religionnaires qui l'occupent quelques jours avant de se replier vers Béziers. [10]

VII – L'arrivée des « de Ribes » à Lézignan (XVIème siècle)

A la fin du XVIème siècle, après vingt ans de guerres de religions, l'abbé de Saint Sauveur est endetté. En accord avec le pape, il aliène une partie de ses biens qui sont vendus aux enchères. L'acquéreur est Martin de Ribes, l'homme de confiance de Dame Antoinette de la Marck, femme du Connétable Henri Ier de Montmorency [1].

En 1605, le procès-verbal d'une visite pastorale indique que Jacques de Crespy, prieur, et le commandeur de Pézenas sont coseigneur du village. Ce n'est que quelques années plus tard, vers 1607, qu'un échange de jardin entre la famille de Ribes et les bénédictins fait de Pierre de Ribes un coseigneur de Lézignan en lieu et place des bénédictins.

En 1627, Pierre d'Astugue, prieur, détenait encore des papiers de la ville. Un nommé Antoine Garelle [2] est mortellement blessé par ses gens en essayant de s'en emparer. Lors de la visite pastorale de 1635, ce même prieur dit à l'évêque de Béziers : *« la seigneurie du dit lieu a été aliénée en dimaire pour le temporel de quoi il a été pron*(oncé) *au nom des habitants qui voudraient (*re*)vendiquer icelle. »* Le curé et les représentants des dits habitants se contentent d'affirmer qu'*«ils ont ouï dire que la seigneurie du dit lieu avait été aliénée longtemps il y a. »*

De 1661 à 1730, les prieurs qui sont de la famille de Ribes, ne contestent plus l'aliénation ; mais en 1762, Thomas Arnoux, prieur, intente vainement un procès concernant la vente du temporel du clergé à Lézignan [3].

La famille « de Ribes », qui semble d'origine gardoise, est à Pézenas depuis le début du XVIème siècle.

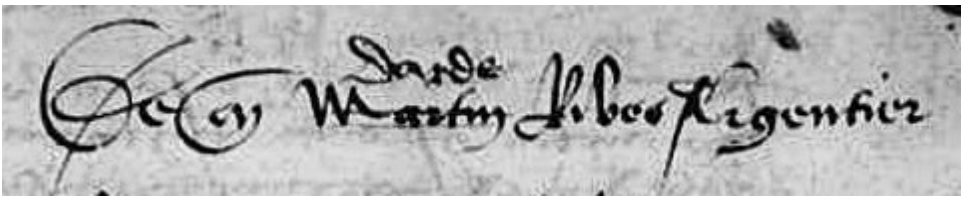

Martin Ribes est le petit-fils d'un autre Martin qui est *« argentier »* en 1518 et conseiller politique en 1525, et le fils de Dardé qui fut quatrième consul à Pézenas en 1527 et qui disparait fin 1544.

Troisième consul en 1567 [5], Martin devient lieutenant du visiteur des gabelles à Pézenas en 1586. En septembre 1589 [5], son épouse Marguerite de Pantard [6] qui a accompagné la Duchesse de Montmorency dans un voyage dans le nord de la France, est dotée par le roi Henri IV de l'abbaye bénédictine de Villemagne [7]. Ecuyer en 1590 [8], Martin de Ribes devient économe d'Henri 1er de Montmorency deux ans plus tard. Dès 1593, il intrigue pour obtenir l'abbaye Saint Aphrodise de Béziers [9] et ses trois cents écus de revenus. Soutenu par le duc et le roi, Dominique Rességuier, vicaire Lézignan, est nommé abbé contre le candidat du pape, François Isarni. En 1597, troublé par le rôle de fiduciaire, c'est-à-dire d'homme de paille, que Martin lui fait jouer, Rességuier invoque le pardon de l'évêque, démissionne et est renvoyé devant le pape.

Le roi accorde aussitôt le brevet de l'abbaye à Hercule de Gaillac, qui, âgé d'une douzaine d'année, est le petit-fils de Martin de Ribes. Le pape soutient toujours François Isarni. Le différend entre le pape et le roi de France durera jusqu'en 1601, date à laquelle le pape transige laissant l'abbaye à Hercule de Gailhac qui démissionne quelques mois plus tard.

Le 29 mars 1598, l'honorable homme Martin Ribes devient premier consul de la ville de Pézenas. En 1601, Martin de Ribes est viguier de Lézignan, cinq ans plus tard, il est cité comme *« ayant la charge des affaires de Monseigneur le Connétable Henri 1er de Montmorency concernant l'administration de ses domaines. »*[10], mais jamais il ne sera qualifié de seigneur de Lézignan.

Il décède à Pézenas le 14 septembre 1610. [11]

VIII – Pierre de Ribes (vers 1569 – 1624), le bâtisseur du château.

On ne sait comment et sous quelles conditions l'échange des jardins se fait entre les « de Ribes » et les Bénédictins, mais, le 14 octobre 1607, un acte notarié cite *« noble Pierre de Ribes, seigneur de Lézignan »*. [1]

Il semble que Pierre ne soit pas le seul sieur de Lézignan puisqu'en avril 1614, noble Louis de Ribes, écuyer, sieur de Lézignan assiste au mariage de Pierre d'Alboy et Diane de Plantade. Louis de Lézignan qui pourrait être un frère de Pierre, disparaît le 2 mai 1618. Il *« a été enterré dans l'église paroissiale de ce lieu. »* [2]

Pierre est né vers 1569 [3], c'est le fils de Martin et de Marguerite de Pantard. Il achète l'office de lieutenant du visiteur général des gabelles en Languedoc en 1588 [4], sept ans plus tard, il revend cet office [5] qu'il ne peut plus exercer faisant le métier des armes.

En 1594, il se marie avec Jacquette de Turc [6], veuve de Simon Chazel qu'elle a épousé en 1583. Jacquette décède quatre ans plus tard [7] sans lui avoir donné de descendance. Il se remarie en 1601 [8] avec Isabelle de Saint Bonnet de Toiras. Isabeau est à peine âgée d'une quinzaine d'années lorsque le contrat de mariage est signé à Lédignan (Gard).

Premier consul à Pézenas en 1611 [9], il réside dans l'hôtel qu'il a agrandi et aménagé dans cette ville.

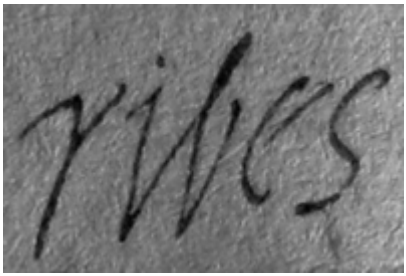

Le 12 mars 1614 [10], Pierre de Ribes, escuier, seigneur de Lézignan passe prix-fait avec Claude Bastide, maître-maçon de Pézenas *« pour le bastiment et édifice d'une maison sive chasteau qu'il entend faire construire aud(it). lieu de lézinhan et dans le fonds de lad(ite) seigneurie proche et joignant l'église du coste devers Cazouls d'Hérault. »*

La signature autographe de Pierre de Ribes

La qualité de *« maître masson »* de Claude Bastide ne lui donne pas pour autant le titre et l'activité d'un architecte. Si architecte il y a, c'est Pierre de Ribes qui en joue le rôle. Il devait avoir en tête une sorte d'esquisse de sa future demeure et compter sur son

inspiration du moment pour l'exécution des détails. Bastide qui ne peut qu'observer les clauses du *« prix-faict »,* n'intervient en rien dans la conception de l'ouvrage.

« Quarré dans œuvre », le bâtiment qui a *« quatorze cannes [11] de tour »*, est assis sur des fondations *« de quatre pans d'épaisseur jusques à fleur de terre. »* Le mur *« despuis icelle jusques au premier planchier sera large de trois pans » et* les autres auront « deux pans et demy d'espaisseur. ». Ces murs sont en pierre rassière [12] *« d'Arnet ou autre qui luy sera portée avec chaux et sable »* La pierre de taille sera utilisée en *« coings des murailhes... pour les portes et fenestres..., pour les cheminées. ».*

La grosse maison qui n'était jusque-là qu'un U de pierre reçoit maintenant à chaque angle *« une tour ronde de la largeur et grandeur quy sera désignée bien basties et voultées deux desquelles seront quarrées par le dedans sy bon semble aud(it) S(eigneu)r et rondes au dehors et de aultheur que sera advizé »* devient un château que complète le mur de clôture, percé *« d'une grande porte bastie à pierre de tailhe avec une mortrière sur icelle bien et deument faicte. »* qui relie ses deux ailes

Le rez-de-chaussée étant par tradition la partie de la maison consacrée au travail domestique, il y sera construit une salle basse qui *« recevra une cheminée de pierre de tailhe nourry lié et basty dans la murailhe d'hault en hault jusques au dernier du couvert, avec son thuieau. » et une « cuizine »* de *« mesme largeur que lad. salle basse. »* Il est également prévu *« ung petit four... pour cuire la pastisserie, au coin de la cheminée et une grande et belle aiguière [13] pour servir à la mesnagerie [14] avec ses boguets [15] de chasque costé. »*

Derniers travaux effectués au rez-de-chaussée : *« le creusement d'une crotte [16] dans terre avec pierre rassière, chaux et sable pour servir aux privés »*

L'unique étage d'habitation viendra se superposer au rez-de-chaussée, avec ses fenêtres à croisées et ses bougets [17] de pierre de tailhe ou rassière. Pour y accéder, Bastide fait *« ung degré repos de quatre montées pour deux planchiers voulté à pierre rassière bien uny ayant une canne de tour dans oeuvre sur laquelle voulte seront pozées les marches et pierre ou pantes du trépadou [18] sur la voulte en queu du four faicte de mesme pierre rassière. »* En outre, il est tenu de *« faire la porte d'entrée d'icelle pour aller au susd(it) degré de pierre de tailhe de lézinian enrichie de mesme sorte et fasson qu'est celle de la maison du sieur consul … »[19]*

Pierre de Ribes doit fournir à Bastide la pierre, la chaux et le sable nécessaire à la construction ainsi que l'ensemble du « bois requis et nécessaire pour estages et sindries [20] à faire les voultes. » Il doit aussi fournir les clous et s'oblige à faire « hoster et tirer la terre et brizil dud(it) bastiment [21] hors de la plasse avec à mezure que led(it) Bastide fera bastir affin qu'il ne soict incommodé à travailher. » Il doit mettre une maison du village à la disposition de Bastide et de ses gens pour toute la durée des travaux.

Le 22 mai 1615, un nouveau prix-fait est passé entre Pierre de Ribes et un maître-menuisier de Béziers, Pierre Crosals, *« pour fere et ediffier les planchers couverts et portes du chasteau que led(it) S(eigneu)r de lezinhian fait construire et ediffier a neuf aud(it) lieux... »[22]*. Il s'agit maintenant de couvrir les deux tours rondes qui sont *« du costé du vent de l'aquillon [23] »* avec des *« thuilles à croucheu »* fournies par le seigneur et de poser des girouettes. Il est ensuite prévu la couverture des chambres, de la salle haute, au premier étage, et de l'escalier. Les couverts seront à deux impériales, soutenus par des arbalétriers [24] et munis de bastardes [25], le tout en bois de sapin. Sur cette charpente, dont les forgets [26]

sont en saillie, seront posées des tuiles-canal que de Ribes s'engage à fournir au pied du château, tandis que le charpentier est tenu de livrer les clous gros et petits. Enfin, il faut faire les planchers des salles et chambres du château.

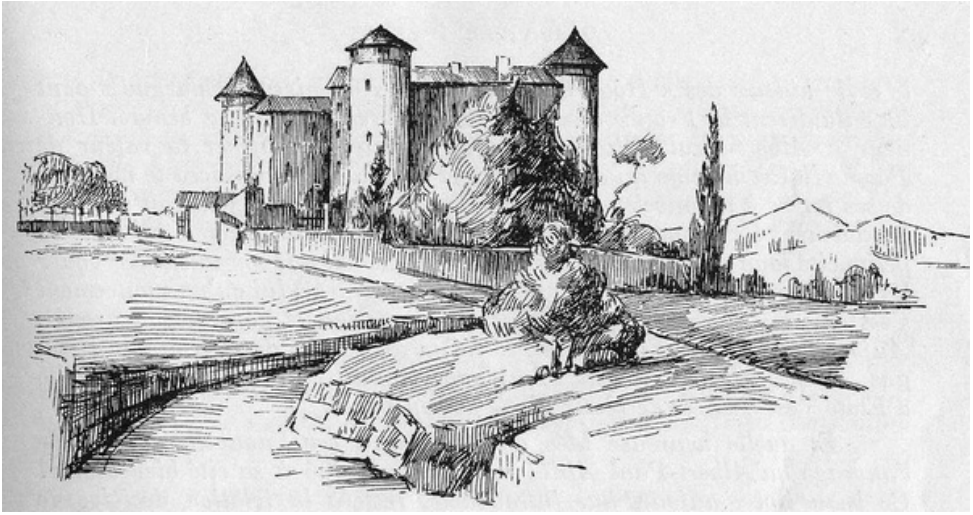

Un dessin de Mr. Bouvier réalisé d'après une ancienne aquarelle montre « le château de Marie Félicie des Ursins à Lézignan-la-Cèbe » tel qu'il était au XVIIème siècle.

Quand se referme la grande porte de l'entrée *« en bon et beau noguier* [27] *doublé de sapin, »* avec ses *« moulures tout à l'entour, maintenue et décorée de clous »,* Monsieur de Ribes n'a plus qu'à s'acquitter envers la veuve et le fils de son ancien entrepreneur, disparu entre temps, d'une dette de 300 livres [28]. Quatre ans plus tard, le travail a été reçu et déclaré conforme aux clauses du contrat qui est annulé et les septante cinq livres restantes sont payées [29].

Dans la préface de Montmorenci, tragédie en cinq actes [30], le citoyen Carrion–Nisas écrit le 2 juin 1800 : *« Le duc de Montmorenci, le héros de ma pièce, qui a laissé en Languedoc une mémoire très chère, habitait ordinairement le château de la Grange des Prés, voisin de la ville de Pézenas, sur le bord de la rivière d'Hérault et dans une position fort agréable. C'était là qu'il tenait une cours nombreuse, bruyante et militaire composée de gentilshommes de la province qui lui étaient généralement fort affectionnés.*

Le tumulte et la licence qui régnaient autour de lui avaient engagé la pieuse Félice des Ursins, sa femme, à se bâtir une habitation particulière où elle se retirait souvent. Elle avait choisi le village de Lézignan dans la même position sur la rivière et à une demi-lieue seulement de distance. Cette terre, qui lui appartenait en propre, ne fut pas, comme la succession de M. de Montmorenci, confisquée au profit de la couronne ; elle est passée dans ma famille, et c'est là que j'ai été élevé dans ma première enfance… »

Marie Félice des Ursins

Une lettre datée du 16 novembre 1632 [31], envoyée par Claude de Rebè, Archevêque de Narbonne, au Cardinal Richelieu, nous apprend que Madame de Lésignan *« avoit toujours demeuré auprès de Mme de Montmoransy pandant le sesjour qu'elle avoit faict dans la grange de Pézenas, parlant assès librement des affères du temps et de ce qui s'estait passé à Tholoze ».*

Ce texte confirme que les deux veuves étaient amies. Déjà en février 1613, Madame de Ribes est la marraine d'Anne, fils de monseigneur Henri de Levis, duc de Ventadour, lieutenant général du roi en Languedoc. Le parrain est le très illustre seigneur Henri de Montmorency, amiral de France [32]. En décembre de la même année, Henri de Montmorency est le parrain de Justine, fille de Pierre et Isabeau [33].

Madame de Lésignan, Isabeau de Saint Bonnet de Toiras, veuve de Pierre de Ribes, est d'illustre famille [34].

Signature autographe d'Isabeau de Toiras

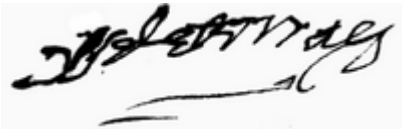

C'est la sœur de Claude de Saint Bonnet de Toiras. Agent du clergé de France, depuis conseiller du Roi en ses conseils, évêque de Nîmes, comte et abbé de Saint-Gilles, prieur de Long-Pont près de Paris, plus tard, de Persi en Bourgogne et abbé de Lonvilliers. C'est lui qui est surveillé par l'Archevêque de Narbonne pour avoir participé très activement à la révolte qui couté la vie à Henri II de Montmorency.

Jean de Saint Bonnet de Toiras, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, puis lieutenant de la vénerie, capitaine aux gardes du Roi, gouverneur d'Amboise, du fort Louys, de l'ensemble du pays d'Aunis, de l'île de Ré, de la ville de la Rochelle, depuis Maréchal de France, lieutenant général des armées du Roi en Italie, ambassadeur extraordinaire de sa Majesté *«de là les monts »* et gouverneur de la province d'Auvergne, est aussi un frère de Madame de Lézignan.

Jean de Saint Bonnet de Toiras

Nous n'avons aucune trace du passage de Félicie de Momtmorency à Lézignan, si ce n'est qu'en 1621, Denis Gautier, son nain, et Clérice de Ribes, fille de Pierre et Isabeau, sont parrain et marraine d'un jeune lézignanais [35]. Les archives de Pézenas montrent qu'elle y séjourna quelque temps puisqu'elle y data des ordres pour les consuls de Pézenas au sujet d'une indemnité quelle donnait à la ville et qui devait être payée par son gérant de la propriété du Parc, près de Caux. C'est sans doute ce séjour qui a donné naissance à la « légende » rapportée par Carrion-Nisas dans la préface déjà citée.

Une autre légende parle du château comme *«La vieille demeure que, selon la tradition locale, les soldats de Montmorency construisirent en six mois.»* [36] Pierre de Ribes qui était proche d'Henri II de Montmorency et qui exerçait le métier des armes a très bien pu utiliser ses hommes pour réaliser la part des travaux qui lui incombaient.

Capitaine au régiment de son beau-frère, Monsieur de Restinclières, noble Pierre de Ribes, seigneur de Lézignan, décède à Montpellier le 15 décembre 1624 à l'âge de 55 ans.

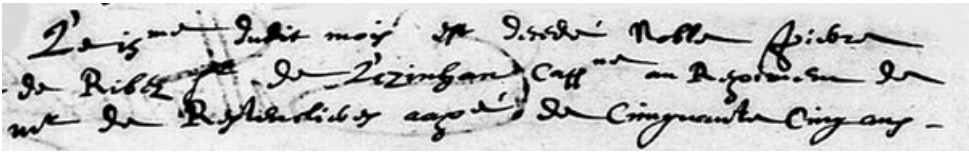

L'acte de décès de Pierre de Ribes

Il est inhumé le lendemain à Lézignan, [37] « *dans l'église au devant du grand autel.* »

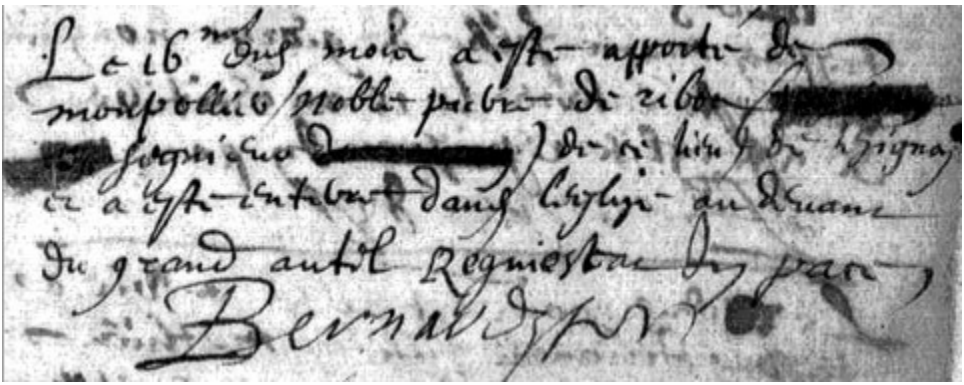

Au milieu du XIXème siècle, on a découvert dans l'église le tombeau, en plomb d'un ancien seigneur dont aucune pierre tumulaire ne fait connaître le nom [38]. Il s'agit sans doute de celui de Pierre de Ribes qui a été transporté de Montpellier à Lézignan et qui repose devant le maître autel.

Le château est le douaire c'est-à-dire la part des biens de son défunt mari dont elle a la jouissance, de Madame de Lézignan. En 1632, la lettre à Richelieu, déjà citée, indique que l'évêque de Nîmes *« a passé à Lésignan, chès sa sœur, qui est à la porte de Pézenas »*.

Outre le château, Madame possède deux pigeonniers, trois étables, un moulin à huile avec son étable et une petite maison, une jasse (une bergerie), un jardin avec une maison pour le jardinier, une étable et un « pailhés » c'est-à-dire une grange, deux maisons et un *« casals »*.

Les terres qu'elle possède couvrent une surface supérieure à 110 hectares, c'est plus du quart des terres cultivées au village. Les deux tiers de ces terres sont des champs c'est-à-dire des terres labourables où sont cultivées les céréales. Le tiers restant est constitué

majoritairement *« d'olivettes »*, Il y aussi des prés, des terres plantées d'amandiers, noyers ou muriers, des jardins, des « ferrejal » et quelques bois. Madame ne possède que deux vignes, d'une superficie totale d'environ, cinq hectares.

En juillet 1661, elle dicte dans son château, un codicille à son testament [39]. Isabeau de Toiras décèdera quelques mois plus tard.

IX – Les enfants de Pierre de Ribes

Pierre de Ribes et Isabeau de Saint Bonnet de Toiras sont les parents de six enfants :

Chevau-lèger

1 - François, fils aîné de Pierre de Ribes est son héritier général et universel [1]. On ne sait pas grand-chose du nouveau coseigneur du village. Il naît entre 1602 et 1604. Il épouse Marquise de Carlencas le 13 février 1638 à Pézenas [2]. En 1642, il commence son équipage en vue de son voyage en Piémont [3] et deux ans plus tard, capitaine d'une compagnie de Chevau-légers, il y trouve la mort en servant le Roi dans l'armée de Savoie [4], probablement sous les ordres de son oncle Jean de Toiras. Il ne semble pas qu'il eut de postérité car c'est son jeune frère, Jean Louis, qui devient le nouveau coseigneur du village.

2 - Anne, fille ainée de Pierre, naît entre 1602 et 1604. Mademoiselle de Lézignan est marraine de cinq petits lézignanais [5] avant d'épouser Monsieur le Baron Anne de Murviel. Le mariage est célébré le 16 mai 1630 à Lézignan par l'oncle d'Anne, Claude de Saint Bonnet de Thoiras, évêque de Nîmes [6].

En août 1630, le baron de Murviel, brave et sage gentilhomme, et le sieur de Brignon, tous deux neveux de Jean de Toiras, sont en chemin pour aller à Cazal. Le Sieur de Bezac, qui avait été Lieutenant de Toiras à Amboise, les conduisait. En Piémont, Bezac s'adresse à un moine de l'ordre des Carmes, qui a un frère qui conduit des bateaux sur le Pô. Moyennant une bonne somme d'argent, ils s'embarquent, se cachent au fond du bateau sous un chargement de bois. Mais, trahis, les trois hommes sont assommés et tués par les mariniers [7].

En 1638, Anne habite vraisemblablement à Narbonne. Sa mère et son oncle, l'évêque de Nîmes, luttent avec succès pour préserver ses intérêts menacés par sa belle-mère, et son beau-frère, Gaspard de Murviel [8]. En août 1640, elle est la marraine de son neveu, Charles Claude de Bourcier de Cezely [9].

L'année suivante, elle entre en religion en fondant un établissement de religieuses de Sainte-Elisabeth, du Tiers-Ordre de Saint -François, sous le titre de Sainte Anne, établi à Villeneuve lès Avignon pour le soin des pauvres et des malades. Les 18 000 livres qu'elle a donnée à ce monastère sont investis sur les salins de Narbonne, Peyrac et Sigean qui servent une pension annuelle de 600 livres. Les lettres patentes du roi pour l'établissement de ce monastère datent d'août 1672 [10].

3 - Clère (ou Clérice), baptisée à Pézenas le 6 février 1605 [11], elle a pour parrain son grand père Martin et pour marraine Claire de Grignan, veuve du Sieur de Castelnau. Elle épouse, le 19 février 1623 [12] Henry de Bourcier de Cézelly, Sieur de Saint Aunès [13], qui lui donnera quatre enfants.

La carrière de Saint Aunès mérite qu'on s'y attarde.

Né vers 1608, Saint Aunès est le fils d'Hercule de Barri. Ses grand-parents, Henri Boucier de Barri et Constance de Cézely, avaient eu un comportement héroïque qui restait très présent dans la mémoire de l'époque.

En 1589, Henri, sieur de Saint Aunès est gouverneur de Leucate pour le roi lorsqu'il est pris par les ligueurs en allant informer Montmorency d'un débarquement espagnol au grau de La Nouvelle. Il avertit sa femme Constance, qui se rend à Leucate. Les espagnols et les ligueurs attaquent en vain.

Les ligueurs lui proposent la vie de son mari contre la reddition de Leucate. Elle refuse. Les ligueurs pendent de Barri, et envoient son corps à Leucate.

Constance de Cézely

Constance détenait à Leucate un ligueur nommé de Loupian dont la vie devait répondre de celle de son mari. La garnison veut exécuter le prisonnier de guerre. Elle lui rend sa liberté [15]. Henry IV, ému d'admiration et de reconnaissance, laissa le gouvernement de la ville à cette veuve héroïque, jusqu'à la majorité de son fils, Hercule Bourcier, baron de Barry et de Saint-Aunès. Le titre de gouverneur de Leucate fut déclaré héréditaire dans la famille [16] et la statue de Constance de Cézely est sur la place de la République à Leucate.

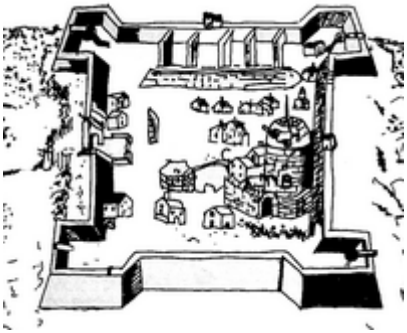

Le château de Leucate vers 1590

Dès 1625, Saint Aunès est cornette [17] de sa compagnie de chevau-légers. Sous les ordres de son oncle Jean de Toiras [18], il gagne un drapeau contre les anglais dans les combats de l'île de Ré.

En 1632, il est toujours sous les ordres de son oncle, quand, à la tête de sa compagnie de chevau-légers il défend Casals, en Piémont [19], contre les espagnols de Spinola. On raconte qu'avec ses compagnons, il sautait, *« par manière de galanterie »* dans les tranchées ennemies pour y tuer grand nombre de soldats [20]. Il y reçoit une mousquetade qui le blesse tandis que son frère aîné y est tué [21]. Il hérite de son gouvernement de Leucate.

Spinola, mourant, lui dit [22] « *Je vous ai voulu grand mal, vous voyant maltraiter ma cavalerie, mais c'est une haine qu'il y a grand plaisir à s'attirer des ennemis* ».

Malheureusement Saint Aunès a *« un caractère turbulent »*. Deux ans plus tard, il se brouille avec le duc de Savoie et le cardinal Mazarin. Louis XIII le fait emprisonner. Thomas François de Savoie, Prince de Carignan, dont il est le lieutenant général ne peut le faire libérer. Saint Aunès, *« qui se plaignait hautement du prince de Condé »*, devra attendre un an pour être délivré par Mazarin qui haïssait lui aussi ce prince [23].

En 1637, il fait, avec son père, des merveilles, quand les Espagnols viennent une seconde fois assiéger Leucate. Il y reçoit huit graves blessures [24]. Cela ne l'empêche pas de tomber deux années plus tard dans la disgrâce du Cardinal : durant le siège de Salses, Condé le soupçonne de s'entendre avec l'ennemi. Informé de cette l'affaire, il se met à l'abri chez les espagnols qui le reçoivent fort bien. Bien évidemment, il y perd le gouvernement de Leucate [25].

Après la mort du Cardinal de Richelieu, il trouve protection près de Mazarin qui le fait revenir et lui donne un emploi dans son armée. Il combat en Catalogne où il prend le château de Camara en 1645 [26] et, en 1659, assiège Campredon [27] sans succès. Entre temps, nommé Chevalier des ordres du Roi en 1651, il devient Lieutenant Général des Armées [28].

En avril 1652, Louis XIV et sa mère sont régalés à Leucate par le marquis de Saint-Aunez, rétabli dans sa charge depuis ses lettres d'amnistie [29].

En 1661, accusé d'avoir fait maltraiter des commis de la gabelle, il est appelé à la cour, arrêté et mis à la Bastille [30]. Bien sûr, il perd à nouveau son gouvernement de Leucate.

En février 1662, il écrit à Louis XIV pour essayer d'obtenir justice. Deux mois plus tard, considérant qu'il *«est extraordinairement travaillé des gouttes »* le roi l'autorise à quitter la Bastille pour aller prendre les eaux de Bourbon. En juin, il a la permission de se rendre à Venise, mais le roi le fait intercepter à Lyon et l'exile à Clermont en Auvergne.

En juillet 1664, il offre ses services au Marquis de Mortara, ministre espagnol. Cette offre est acceptée fin septembre. Il reçoit une pension mensuelle de 500 écus. Saint Aunès se rend secrètement en Espagne. De là il écrit à Louis XIV une lettre que Louvois lira en plein conseil : il renonçait à être jamais français, il laissait ses enfants en France, s'ils avaient du cœur ils en feraient autant que lui et il ne serait jamais son serviteur ni son sujet.

Fin 1664, il se fait faire à Madrid, des étendards où on peut voir une poignée de lis et une main qui les coupe avec cette devise *« Jusqu'à la racine»*.

Laissons Louis XIV nous conter la suite.

Dans ses mémoires, il écrit : *« Je dissimulai la protection que l'on donnait à Madrid à Saint Aunez, l'un de mes sujets, qui tenait un procédé fort insolent à mon égard, et ce fut sans ma participation que le comte de la Feuillade alla sur les lieux et contraignit cet homme à lui donner un billet de sa main par lequel il désavouait une devise qui lui était imputée.*

L'affaire ne fut pas entièrement terminée pour cela, car Saint Aunez ayant voulu depuis mal expliquer cet écrit, il se trouva d'autres français qui retournèrent à Madrid, sans mon congé, pour le faire parler plus expressément, et en effet, ils l'intimidèrent de telle sorte qu'il me fit aussitôt des soumissions que je ne désirai nullement de lui. »

On ne peut qu'être d'accord avec Tallemant Des Réaux qui nous dit [31]: « *Ce Saint Aunais est une espèce de fou* » avant d'ajouter *« il est brave et galant »*. Deux anecdotes permettent d'apprécier sa « galanterie. » :

En Piémont, il engrossa la sœur du prince de Masserane [32]. Le prince, enragé, enferme sa sœur dans un château à la campagne. Saint Aunais y va et y est surpris par le prince qui est seul. L'amant, plus brave que lui, le saisit à la gorge, parle à sa sœur en sa présence ; puis il s'en va et ne lâche point son homme qu'il ne fut en lieu sûr. L'autre n'osa jamais crier, ni faire la moindre résistance.

Plus tard, lors d'un voyage de la cour à Perpignan, peut-être en 1652, la Grande Mademoiselle [33] visite un couvent. Une religieuse demande à lui être présentée : depuis dix ans elle est la « *dévote* » c'est-à-dire la maitresse, de Saint-Aunais et elle espère que cette liaison lui vaudra les bonnes grâces de la Grande Mademoiselle qui *« fort effrayée »,* ne sus que répondre. [34]

Saint Aunès est mort en Espagne pendant l'année 1667.

Depuis 1650, il est séparé de Clérice à qui il verse une pension alimentaire annuelle de deux mille livres. En janvier 1655, il cesse de payer, neuf arrêts du parlement de Toulouse n'y changent rien. En janvier 1659, les Etats du Languedoc demandent au diocèse de Narbonne de payer à la place du mari défaillant. [35]

Clérice fait son testament en 1669 et décède peu après.

4 - Françoise, baptisée à Pézenas le 19 mai 1609, son parrain est monsieur Raymond Poniol de Gaxiol. Marraine de deux jeunes Lézignanais en 1627 et 1632, elle est décédée après 1644 [36].

5 - Justine, baptisée à Pézenas le 26 décembre 1613, ne vécut que deux ans [37]. Mais elle est la filleule du *« très illustre Seigneur Henry de Montmorency, admiral »*.

X - Jean Louis de Ribes (vers 1620 – 1703)

En septembre 1622, Jean Louis de Ribes n'est pas cité dans le testament de son père [1]. Pourtant un fils de Monsieur Pierre de Ribes et d'Isabeau de Toiras, a été baptisé le 20 février 1617 [2] à l'église Saint Jean de Pézenas. Le prénom de cet enfant, filleul de son oncle maternel, Claude de Toiras, grand archidiacre de Montpellier et d'Anne de Ribes, sa tante paternelle, n'est pas connu. S'agit-il de Jean Louis ? Agé de 83 ans lors de son décès en 1703, Jean Louis est né vers 1620, en tenant des imprécisions des âges de décès, cette hypothèse est plausible.

Les armoiries de Jean Louis de Ribes.

« Le 13 du mois, [novembre 1649] *Monsieur Jean (Louis) de Ribes, Sieur de Lézignan, a épousé en notre mère la sainte église avec les cérémonies à ci requise, ayant été dispensé des annonces par Monseigneur de Béziers, Dame Antoinette Caylus de Narbonne avant elle a fait primitivement confession de foi et renoncé à l'hérésie entre les mains du Père Yuse, prédicateur de Pézenas. Présents : Mr de Miremond et Monsieur Maurel, Me Jacques Figairolles, prètre et prieur d'Aumes »* [3] Antoinette apporte 30 000 livres de dot, elle est la fille d'Henri de Narbonne de Caylus, baron de Faugères, Lunas, Sourlan et Rocozel et d'Isabeau de Vignolles [4].

De ce mariage naîtront dix enfants :

1 - Isabeau, baptisée le 8 septembre 1650 [5] en l'église Saint Jean de Pézenas, décède le 23 janvier 1651 à Pézenas [6]. Elle est inhumée dans l'église de Lézignan.

2 - Elisabeth, née au printemps 1652, baptisée le 14 janvier 1653 [7] en l'église Saint Jean de Pézenas, épouse Mr Henry de Lauriol, Seigneur du Touquinet, Conseiller à la Cour des aydes et des finances de Montpellier, fils de M. Mr Antoine de Lauriol, Conseiller en ladite cour et de Dame Souveraine de la Tude, le 12 novembre 1673 à Pézenas [8]. De ce mariage naîtra Madeleine Rose de Lauriol, dame de Jonquières dont nous reparlerons.

3 - Jacques, qui sera le prochain seigneur de Lézignan, naît en mars 1653.

4 - Une très jeune fille de Jean Louis de Ribes et d'Antoinette Cailus de Narbonne, décédée et apportée de Pézenas est inhumée dans l'église de Lézignan le 8 novembre 1654 [9]. Cette petite fille n'a du vivre que très peu de temps puisqu'il n'y a pas de traces de son baptême dans les registres piscénois et qu'on ne lui donne pas de prénom dans l'acte d'inhumation.

5 - Marquise, née vers le 26 décembre 1656, baptisée [10] le 5 avril 1657 à Pézenas, épouse Gaspard de Clermont, vicomte du Bosc, le 14 février 1679 à Lézignan-la-Cèbe [11].

6 - Magdeleine, née 17 février 1659, baptisée le 4 mars, elle décède le 11 août [12].

7 - Jean Louis, baptisé le 19 janvier 1661 en l'église Saint Jean de Pézenas [13], il est décédé avant 1682 puisqu'il n'apparaît pas dans les testaments de son père [14].

8 - Anne Clarisse, née le 16 juillet 1663, elle est baptisée le 20 juillet en l'église Saint Jean de Pézenas [15]. Elle n'apparaît pas dans les testaments de son père, elle est donc décédée avant 1682.

9 - Etienne Victor, il est né vers 1665. Clerc, il devient prieur de Lézignan le 7 avril 1674. Ordonné prêtre, il héritera de l'hôtel piscénois et, vers 1680, il terminera la rénovation de l'église Sainte Marie de Lézignan en faisant reconstruire la nef et le chœur. Il est chanoine de l'église Collégiale de Pézenas lorsqu'il décède à Béziers [16] le 27 juin 1730.

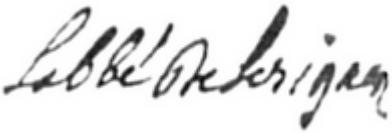

L'Abbé de Lésignan est inhumé dans l'église Saint Félix de Béziers.

Le 25 août 1730, son décès est retranscrit à Lézignan [17]. On peut lire *«... a donné, par son*

testament qui a été reçu par Maître Fabre de la ville de Pézenas, aux pauvres de la présente paroisse la somme de cent pistoles et a chargé son héritier, Mademoiselle Bernard de Pézenas, de remettre revenu de ces cents pistoles qui va à cinquante livres par ans au curé de Lézignan pour être distribué aux pauvres du dit lieu. »

10 - Henry, baptisé le 27 août 1667 en l'église Saint Jean de Pézenas [18]. Il est mentionné dans le testament que son père dicte en 1682. En 1689, Jean Louis de Ribes demande à être exempté de taxe au motif que son fils est garde-marine à Toulon [19]. Ce fils ne peut être qu'Henry puisqu'à cette date Jacques vit à Clermont l'Hérault et Etienne Victor est ecclésiastique. Henry, qui n'est pas mentionné dans le second testament de son père, est décédé entre 1689 et 1691.

Le 4 novembre 1654 *« Françoise qu'on dit estre fille naturelle du sieur de Lézignan. »* est inhumée à Pézenas, dans le cimetière de l'Observance [20]. Cette petite Françoise est donc née avant le mariage de ses parents.

En octobre 1661, Jean François de Ribes de Lézignan, clerc tonsuré, prend possession du prieuré Saint Benoît de Lézignan [21].

Quatre ans plus tard, le prieur « arrente » son prieuré par un acte qui précise *« Me Jean François de Ribes, prieur du lieu de Lésignan la Cèbe, lequel en la présence et avec l'assistance de messire Jean Louys de Lésignan, seigneur du dit lieu, son père et par … »* [22]. Jean François est probablement un autre enfant naturel de Jean Louis de Ribes. Il devait avoir, environ, quatorze ans, lorsqu'il devient prieur. Il entamera la rénovation de l'église en faisant reconstruire le clocher de notre église en 1665.

En 1674, il démissionne en faveur de son frère Etienne Victor qui a neuf ans et qui est assez âgé pour lui succéder.

Les enfants de Ribes sont baptisés à Pézenas où les parents habitent leur hôtel. Comme ses ancêtres, Jean Louis de Ribes est nommé premier consul à Pézenas en avril 1653 [23].

En 1660, Jean-Louis de Ribes passe un prix-fait [24] avec des maîtres maçons de Pézenas pour la construction d'un nouveau *« quartier du château costé vand marin »* auquel il est prévu de *«fère les muralhes mestresses du dedant et deheors et la tour de mesme epeceur et...autheur que les autres... »* L'escalier qui dessert cette aile méridionale, une vis ajourée sur le couloir par deux arcs garnis de balustres, a été construit à cette époque. L'ensemble des pièces du rez-de-chaussée appelées *"salle basse, cuisine, mesnagerie..."* conservent leur structure d'origine, on y retrouve les dallages de bars et les voûtes reposant sur des piliers d'angle carrés.

Outre le château, Jean Louis de Ribes possède à Lézignan de nombreux labours, champs, olivettes et vignes qui étaient arrentés [25]. Il en possède aussi dans le terroir de Cissan et dans le terroir voisin où il a la métairie de Maldignat.

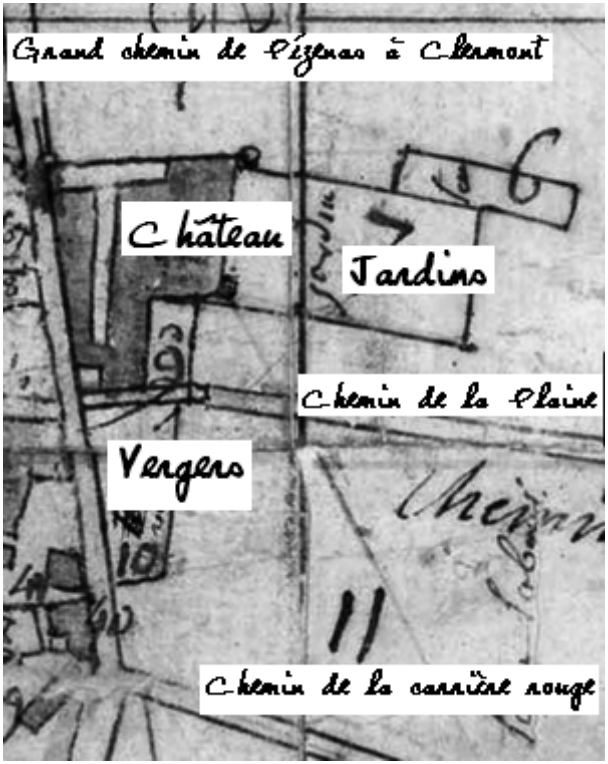

(c*e plan date de 1804.)*

Autour du château [26], on trouve un moulin à huile et un pigeonnier près duquel il y a des étables qui abritent près de 600 moutons. Le pigeonnier n'est pas celui que les anciens lézignanais ont connu. Les pigeons nichent dans une des deux tours du côté de l'avant cour du château. Il y a également un verger et un grand jardin, le tout est arrenté à un jardinier par le seigneur qui fournit un logement et un mulet conditionné pour travailler au puits à roue, charrier le fumier et labourer. Une vigne de muscat, une table d'asperge et une de fraise sont réservées au seigneur ainsi que tous les fruits d'hivers. Le jardinier peut vendre les fruits d'été et *« l'ortalier »*[27] après avoir approvisionné le château.

De nombreux serviteurs et domestiques sont employés au château. Par deux fois, Jean Louis de Ribes récompense un serviteur en payant les 60 livres nécessaires pour que, pendant deux ans, il apprenne le métier de cordonnier auprès d'un maître piscénois [28].

Le 5 février 1665, Jean Louis de Ribes est le parrain d'Anne de Carrion de Nisas. C'est la première fois que la famille de Carrion de Nisas apparait à Lézignan.

Dès les années 1590, les Ribes sont parents des Carrion de Nisas. Martin Ribes est l'un des témoins du mariage de Jean Raymond Carrion et Judith Contour.

Anne de Carrion-Nisas est la fille d'Henry et de Cécile de Gailhac. La grand-mère de Cécile était Grescinde de Ribes, fille de Martin, sœur de Pierre et donc tante de Jean Louis [29].

Le 6 février 1682, les époux de Ribes sont dans la salle basse du château pour dicter leurs dernières volontés à Maître Antoine Pons, notaire à Lézignan [30]. Jean Louis souhaite

être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres c'est-à-dire devant le maître autel de l'église paroissiale. Il laisse les honneurs funèbres à la discrétion de son épouse. Antoinette laisse son lieu de sépulture et ses funérailles aux ordres du seigneur de Lézignan. Chacun lègue 75 livres aux Pères de l'observance Saint François et 75 livres aux Pères capucins pour un annuel de messe. Jean Louise laisse, à perpétuité, une rente de 200 livres par an aux pauvres de Lézignan, Antoinette leur en laisse 300. Ces rentes seront distribuées par les consuls avec approbation des héritiers du seigneur et de Monsieur le Prieur et, en son absence, du vicaire de la paroisse. Comme le prévoit le contrat de mariage de ses parents, Jacques, le fils aîné, reçoit la moitié des biens de son père. Il ne pourra plus rien prétendre sur les autres biens. Nobles Victor Etienne et Henry de Lézignan recevront 17 000 livres lorsqu'ils auront 25 ans accomplis. Ils auront 3 000 livres de plus si leur mère est satisfaite de leur conduite et de leur obéissance. Ils devront être entretenus et nourris au château au dépend de leur frère suivant leur qualité et condition. Dames Isabeau et Marquise de Lézignan ont déjà reçu leur dot et doivent en être contentes et satisfaites. Chacun fait de l'autre son héritier universel en tous les autres biens pour en jouir pleinement.

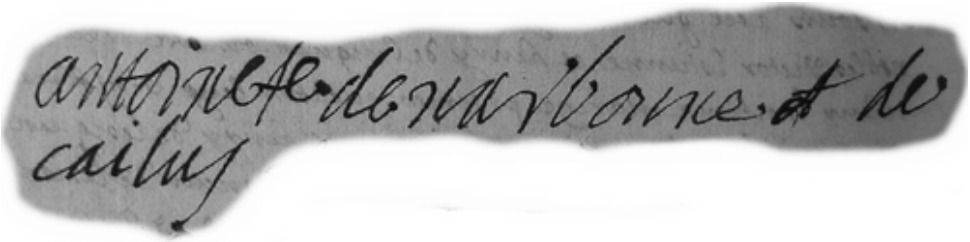

Le 26 juin 1683 [31], Antoinette de Narbonne de Caylus est inhumée dans l'église Saint Jean à Pézenas

. Deux ans plus tard, le 11 juillet 1685 [32], Jean Louis épouse, en secondes noces, Françoise de Peyrat, fille de Jean, baron de La Redorte, et Françoise Esperonnat.

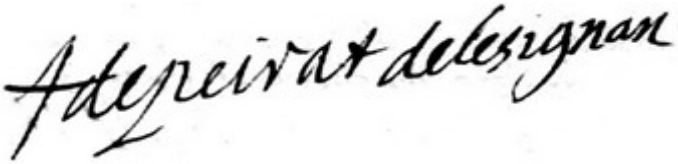

« Jean Louis de Rives de Toyras, chevalier, baron et seigneur de Lésignan »[33] teste une seconde fois le 3 juillet 1691 [34].

Il ne change rien concernant sa sépulture et les dots de ses deux filles. Les legs faits aux religieux et aux pauvres Lézignanais sont supprimés. Son fils Victor Etienne, Prêtre et prieur de Lézignan, devient son héritier général et universel et son fils aîné, Jacques, *« est privé de tous les avantages »* à cause du mariage qu'il a contracté *« sans aveu et exprès consentement de ses parents, s'étant mésaillé avec la demoiselle de Cayrol d'une condition inégale. »*

Jacques, baron de Lézignan, avait dû attendre d'avoir plus de trente ans pour épouser, malgré l'opposition de ses parents, Suzanne de Cayrol. Le mariage est célébré le 24 janvier 1683 dans l'église Saint Paul de Clermont [35].

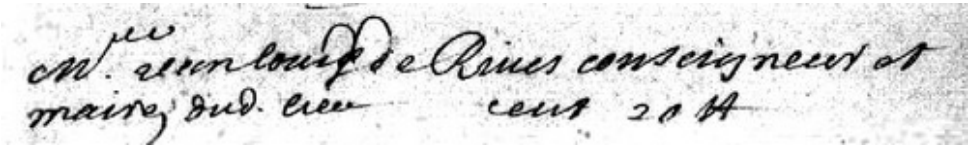
Mr. Jean Louis de Rives conseigneur et maire dud. lieu cens 20 ll

En 1693, le dénombrement des chefs des familles de la paroisse de Lézignan indique que *« Monsieur Jean Louis de Rives, conseigneur et maire du dit lieu »* paye un cens de 20 livres [36].

Un édit royal de l'année précédente a créé l'office de maire [37]. Beaucoup plus tard, 1774, il en coûte 2 000 livres pour acquérir cet office [38]. Le maire prête serment à l'Intendant qui l'installe. Il réunit le conseil politique par son ordre et sous sa présidence. Il préside aussi les assemblées de la communauté. Il a le pas sur les consuls qui passent au second rang. L'acquisition de l'office de maire permet au Seigneur de contrôler les consuls et les assemblées communales.

En 1675, Jean Louis de Ribes, *«dict qu'il jouit et possède la moitié de la seigneurie dudit Lézignan consistant en un chasteau noble, la moitié de la justice haute moyenne et basse et en la directe des services droict de lods et usages. »* [39]

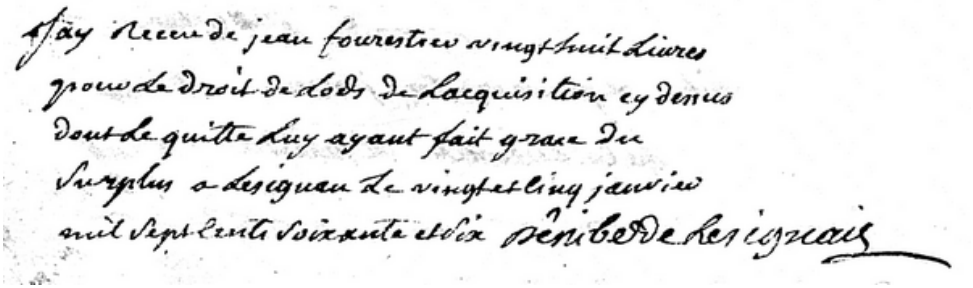
J'ay receu de jean fourestier vingt huit livres pour le droit de lods de l'acquisition cy dessus dont je quitte luy ayant fait grace du surplus a Lezignan le vingt et cinq janvier mil sept cents soixante et six Ribes de Lezignan

Reçu autographe de Jean Louis de Ribes de Lézignan.

Même s'il s'intitule *« Seigneur de Lézignan »*, il n'en est que le *« conseigneur »* mais l'ordre de Malte, qui a succédé aux hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, semble se contenter d'encaisser sa part de la justice, des droits et des usages. En 1668, son fils Jean François dit *« la croyance qu'il avait d'être le vray collateur de la vicairie de son prieuré. »*[40] donc, par l'intermédiaire de ses fils, prieurs, il contrôle la paroisse et son clergé.

En cette fin de XVIIème siècle, Jean Louis de Ribes détient pratiquement tous les pouvoirs à Lézignan-la-Cèbe.

« Le Sieur Jean Louis de Ribes, conseigneur de Lézignan, mourut le sixième jour du mois de May à une heure après minuit et fut enfoui le même jour de 1703. Il était âgé de 83 ans et a été inhumé dans l'église. »[41]

XI – Jacques de Ribes (1653 – 1719)

Jacques de Ribes, fils aîné de Jean Louis, est le nouveau seigneur de Lézignan. Il est né en mars 1653 puisqu'il est âgé de trois mois lors de son baptême le 5 juillet 1653 en l'église Saint Jean de Pézenas [1].

Nous avons déjà vu que son père lui laisse la moitié de ses biens en février 1682. En novembre, Jacques, baron de Lézignan qui réside à Clermont depuis quatre ans, et Suzanne de Cayrol, fille de feux Pierre et Suzanne de Michel, signent un contrat de mariage devant Maître Bertrand, notaire royal de Montpellier. En janvier 1683, Jean Louis de Ribes fait opposition à ce mariage mais Jacques a atteint l'âge qui lui permet de se marier sans l'accord de ces parents. Le mariage est célébré le 24 janvier 1683 en l'église Saint Paul de Clermont [2].

Les armoiries de Jacques de Ribes

Manquent, aux 1 et 4, de gueules à un lion d'or; restent aux 2 et 3, d'or à 3 fers à cheval de gueules, percés de sable qui sont les armoiries de la famille de Toiras.

Signature autographe de Jacques de Ribes

Ils auront six enfants. Tous sont nés à Clermont. Trois vivront, les autres sont morts en bas âge.

1 - Marie, décédée à Lézignan-la-Cèbe en novembre 1712 à l'âge d'environ trente ans est dite fille de Jean et Suzanne de Cairol. Elle est probablement née avant le mariage de ses parents [3].

2 - Henry, né en 1684, a pour parrain noble Henri Vissec de Lauriol, seigneur de Jonquières, Conseiller du Roy en la Souveraine cour des comptes et des finances de Montpellier, son oncle, et pour marraine dame Marquise de Lésignan, vicomtesse du Bosc, sa tante [4].

3 - Gaspard, né en 1686, est le filleul de noble Gaspard de Clermont, Vicomte, son oncle et de dame Isabeau de Ribes de Jonquières, sa tante [5].

Nous voyons que Jacques de Ribes, bien que déshérité par son père, a conservé des liens avec sa fratrie.

Après la disparition de son père, alors que son frère Victor Etienne hérite de l'hôtel piscénois, il devient coseigneur de Lézignan et vient habiter au Château.

Le 22 novembre 1712, un mois après sa fille Marie, Suzanne de Cairol est inhumée dans l'église de Lézignan. Elle était morte le jour précèdent âgée de soixante ans ou environ après avoir reçu les sacrements de l'église [6].

Messire Jacques de Ribes, seigneur de Lézignan est inhumé dans notre église le 28 octobre 1719 [7]. Il était mort la nuit précédente âgé de soixante et cinq ans ou environ.

XII – Henry (1684 – 1757) et Gaspard de Ribes (1686 – 1737)

Le 14 février 1724, Me François Daché, rend hommage pour la moitié de la seigneurie de Lézignan-la-Cèbe au nom d'Henry de Rives, seigneur et baron de Lésignan, et de Gaspard de Rives, chevalier de Lézignan, capitaine dans Muze-infanterie.

L'autre moitié de la seigneurie appartient à *« Messieurs de l'ordre de Malte »* [1].

Donc, après le décès de Jacques de Ribes, la seigneurie est partagée entre ses deux fils. L'aîné, Henri, s'intitule seigneur et baron de Lézignan et le second, Gaspard, chevalier de Lézignan, à raison de *« un quart de la seigneurie et de la moitié du château à chacun »*.

Henry, est baptisé le 6 juillet 1684 en l'église Saint Paul de Clermont à l'âge de 12 jours, il est donc né vers le 24 juin [2].

Dès 1717, il est dit *« Baron de Lézignan »*.[3] Après avoir signé, le 16 avril 1726, un contrat de mariage devant Me Gras, notaire royal à Montpellier, il épouse Antoinette de Vallette des Plans, le 21 mai à Montpellier en l'église Notre Dame des Tables [4].

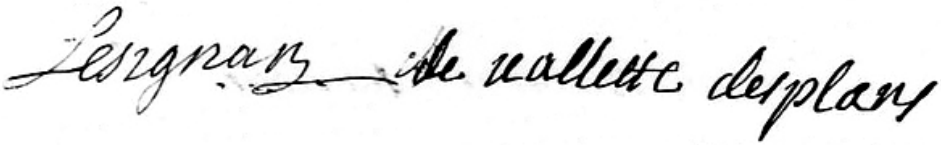

La signature autographe des époux au bas de l'acte de mariage.

Antoinette qui est la fille de Léonard, *« président en la cour des comptes, des aydes et finances de Montpellier »*, et de feue Dame Marie de Mirmand, est née en 1666 [5]. Elle est donc âgée de soixante ans, soit dix-huit ans de plus que son époux. Ce mariage restera sans descendance. Dame Antoinette des Plans sera inhumée dans l'église de Lézignan le 22 décembre 1731. [6]

Le coseigneur qui est seigneur de Lézignan-la-Cèbe pour la moitié, partage la juridiction et les droits seigneuriaux avec le commandeur. Il reçoit 804 livres en 1747. [7]

En 1748, André, fils naturel d'Henry de Ribes, seigneur de Lézignan, et d'Elisabeth Roques est légitimé [8]. Le 20 décembre 1721, *« a été baptisé un enfant mâle dont le père n'est pas connu, sa mère s'appelle Elisabeth Roque, son parrein a été André Jannel qui luy a donné le nom André … »* [9]

Elisabeth, fille de Joseph et Françoise Delmas, est une lézignanaise de 23 ans, qui était, peut-être, servante au château. Elle épousera, en 1724, Jacques Benoît, un aveyronnais qui lui donnera deux autres enfants. Veuve en 1729, elle mettra au monde, trois ans plus

tard, un quatrième enfant, lui aussi de père inconnu et nommé André Benoit. André comme son parrain, à cette époque, André Jannel, régent des écoles du lieu, est presque toujours le parrain des enfants de père inconnu. Elisabeth vivra à Lézignan jusqu'en 1777, date à laquelle elle décède à l'âge de 79 ans. [10]

Henry, Baron de Lézignan, est inhumé à Clermont le 23 février 1757. [11]

Gaspard, son frère, a été baptisé le 27 janvier 1686 en l'église Saint Paul de Clermont [12]. En 1705, un fils du baron de Lézignan s'enrôle avec Jean Satger, de Paulhan, pour aller se battre contre les hérétiques qui ravageaient nos pays [13]. Il est probable que ce fils soit Gaspard, le *« Chevalier de Lésignan »* qui, en 1724, est capitaine au régiment de Muse. Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et capitaine dans le régiment de Choiseul, il demeure au château où il fait son testament devant Maître Denis Fabre, notaire à Pézenas. Il lègue sa part du Château à sa cousine germaine, Madeleine Rose de Lauriol de Jonquières, fille d'Elisabeth de Ribes. [14]

Messire Gaspard de Ribes, *« conseigneur de Lésignan »* est inhumé à Lézignan [15] le 15 avril 1737.

XIII – L'arrivée des « de Carrion de Nisas » (1757)

La Dame de Jonquiéres, Madeleine Rose de Lauriol, héritière de Gaspard, devient alors *« conseigneuresse »* de Lézignan.

Le l9 juillet 1751, elle afferme sa part, dont 1'ai1e gauche du château, au maitre-chirurgien de Lézignan Pierre Lacelarie pour 2700 livres. En 1755, l'époux de Madeleine Rose, Pierre de Mazeran, seigneur du Cros et de Lézignan est propriétaire de cette part, qui est aliénée à Henry-Guillaume de Carrion d'Espagne de Nizas, vicomte de Paulin par un acte du 12 août 1756. Un ans plus tard, le 10 juillet 1757, 1a Dame de Lauriol, veuve Mazeran, et son fils Antoine-Henry, coseigneurs de Lézignan, font vente au vicomte de Paulin, de la totalité de leur seigneurie, et des terres, *« d'un quart du droit de justice haute moyenne et basse et de la moitié du château et des autres bâtiments, avec les meubles et effects qui meublent actuellement le salon du rez-de-chaussée aud. château à l'exception de la fontaine de cuivre. Le tout pour 60.000 livres. »* [1]

Henry Guillaume de Carrion d'Espagne de Nisas Paulin, chevalier, Vicomte de Paulin, premier Vicomte des ci devant états du Pays d'Albigeois, Seigneur de Foncouverte, Tourbes et Usclas, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis devient *« conseigneur »* de Lézignan.

La signature autographe d'Henri Guillaume de Carrion

Il est né en 1715 à Caussiniojouls [2], sa grand-mère, Cécile de Gailhac était la petite fille de Grescinde de Ribes, la sœur de Pierre. Le 11 février 1766, il épouse, en l'église Notre Dame des Tables à Montpellier, Demoiselle Victoire Emerentienne de la Croix de Candillargues. [3]

Ils auront trois enfants [4] :

1 - Marie Henri François Elisabeth qui sera le dernier coseigneur de Lézignan,

2 - Roch Lambert Henri est né le 4 juillet 1768 à Montpellier. Il est reçu dans l'ordre de Malte en 1775. Il émigre à Londres où il épouse Anne Constance Cellier en 1793. Père de quatre enfants, il décède le 16 mai 1800.

3 - Honorée-Louise-Elisabeth est née le 12 août 1769 à Montpellier. Elle épouse Henri Antoine de Gayon en 1788 à Montpellier, veuve, elle se remarie avec le neveu de son défunt mari, Pierre Bérenger de Nattes en 1794 à Lézignan. Mère de deux enfants, elle décède en 1853 à Béziers.

Henri Guillaume est mort le 13 mai 1770, il n'avait pas tout-à-fait 55 ans. [5] Sa veuve, la vicomtesse de Paulin, prend en charge les affaires familiales.

Alphonse Delouvrier, remarque *« que jamais on ne donne à Mme de Paulin le nom de Lézignan qui fut porté seulement par les de Ribes. Les de Paulin, bien qu'ils fussent coseigneurs de Lézignan n'en ont jamais porté le nom »*[6].

En 1766, neuf ans après la vente de sa part du château et de la seigneurie, Antoine Henri de Mazeran et son épouse Magdeleine de Belleval signent toujours *« Mazeran de Lésignan »* et *« Belleval de Lésignan. »* au bas de l'acte de mariage d'Henri-Guillaume de Carrion.

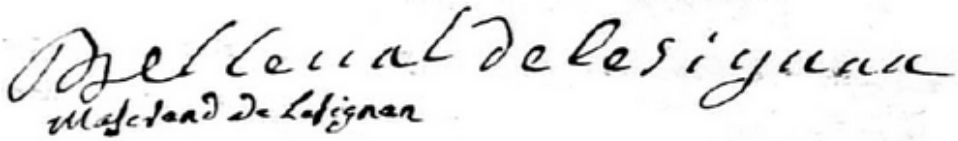

Vingt et un ans plus tard, dame Louise de Massol, arrière petite fille d'Elisabeth de Ribes, se dit toujours *« coseigneuresse de Lésignan »* [7]

XIV – André de Ribes (1721 – 1766)

André, le fils légitimé d'Henry de Ribes, est devenu *« conseigneur »* à la mort de son père. Il habite Clermont lorsque, le 19 janvier 1753, il épouse Demoiselle Marguerite Rigal en l'église Saint Paul de cette ville [1]. Marguerite qui est âgée d'environ 28 ans, est la fille du Sieur Antoine, directeur du bureau de tabac de la ville de Clermont et Demoiselle Marie Ginestoux.

Signatures des époux au bas de l'acte de mariage.

Ils auront cinq enfants [2]

1 - Louis Jacques Henry, né en 1754 à Clermont, est le prochain coseigneur.

2 - Marguerite Catherine Elisabeth est baptisée en l'église Saint Paul de Clermont, le 20 novembre 1755 [3]. Elle décède le 2 décembre 1661. L'inhumation a lieu le lendemain dans l'église de Lézignan [4].

3 - Catherine est née le 30 juillet 1757 et baptisée à Lézignan le 2 août. Elle décède le 2 septembre 1759. Elle est, elle aussi, inhumée dans l'église de Lézignan [5].

4 - Marianne Gabrielle, née en 1758 à Lézignan dont nous reparlerons.

5 - André, né le 3 décembre 1760, baptisé le 7 en l'église de Lézignan. Décédé le 31 juillet 1665, il est inhumé dans l'église [6].

Aucun des descendants des de Ribes ne figure parmi les parrains et marraines des enfants d'André. Par contre André se rapproche de sa famille maternelle. En 1753, il assiste au baptême d'Elisabeth Campagnac, la fille de Jean, maître bottier de Béziers, et Catherine Benoît. En 1755, Catherine est la marraine de Marguerite de Ribes. Catherine Benoît, fille d'Elisabeth Roque, est la demi-sœur d'André.

Quelques années plus tard, lorsqu'Elisabeth Campagnac épouse Bernard Fourestier, maître gantier de Pézenas, sa cousine, Marianne Gabrielle de Ribes, est présente. Elle assistera également au baptême de leur premier enfant [7].

André qui habitait Clermont, est venu habiter le Château de Lézignan en 1757, à la mort de son père. Le 22 février 1760 [8] l'ingénieur Villacrose établit des rapport et devis à la demande d'André de Ribes et du vicomte de Nisas qui passent bail des réparations a faire au château les 13 et 14 juillet 1763. Le jas (la bergerie) est réparé en 1766 [9] toujours selon les devis de Villacrose [10]. En 1766, un procès oppose Carrion-Nisas à André de Ribes, au sujet du grenier qui est sur la troisième rampe et troisième repos du grand escalier et sur

partie de la quatrième et dernière rampe. Le sénéchal de Béziers, dans une sentence du 10 septembre 1766, déclare ledit grenier commun et ordonne son partage.

De plus, les pigeons qui nichent dans une des deux tours *« du côté de l'avant cour du château »* appartiendront a de Ribes. Cette cour est appelée « la cour aux palombes ». Le comte Wladimir d'Ormesson ajoutait *« bien que je n'aie jamais vu ces pigeons s'y poser »* et pour cause avant 1832, le pigeonnier a été déplacé à l'écart du château, là où il se trouvait jusqu'aux années 1970, près de la rue qui porte aujourd'hui son nom. [11]

Le 9 septembre 1766, après avoir dicté son testament reçu par Me Jean Pierre Fabre de Cœuret, notaire à Pézenas [12], André de Ribes décède. Il est inhumé le lendemain dans l'église, tombeau de ses prédécesseurs [13]
.

XV – Henry (1754 – 1768) et Marianne Gabrielle de Ribes (1758 – 1777)

Henry de Ribes hérite de la part de seigneurie de son père. Il est né à Clermont où il a été baptisé le 8 août 1754 en l'église Saint Paul [1]. Dès 1760, il est dit *« coseigneur de Lézignan »* [2] Agé de douze ans à la mort de son père, son domaine est géré par sa mère. Il décède le 15 mai 1768 [3] et, le lendemain, est inhumé dans l'église paroissiale de Lézignan.

Marianne Gabrielle est le seul enfant vivant qui reste de la descendance d'André de Ribes. Née le jour de Toussaint 1758 [4], elle est baptisée le 4 du même mois à Lézignan. Elle devient donc *« coseigneuresse de Lézignan »* à l'âge de 10 ans [5]. Nous l'avons déjà vue au mariage de sa cousine Elisabeth Campagnac et au baptême de Catherine Gabrielle, fille d'Elisabeth. Elle est aussi au baptême des deux enfants de sa femme de chambre, Marie Caraman, et à celui du fils du jardinier du château [6].

La cohabitation au château avec les Carrion-Nisas engendre des difficultés. Un procès est sur le point d'être intenté au sujet d'une trappe à percer dans la voute d'un *« gerrier »* appartenant à Carrion-Nisas. Il se propose de faire établir un cabinet dans une des tours, projet que la construction d'une cloison aurait empêché de réaliser. Après 2 ans

et le décès d'Henri-Guillaume de Carrion-Nisas, les parties, reconnaissant que l'objet de leur désaccord ne vaut pas les frais d'un procès, transigent le 8 novembre 1770 de la manière suivante : après que l'on eut procédé à l'inventaire des titres et documents de chacune des parties (sur trois documents originaux), un coffre fut acheté à frais communs. Il possédait deux serrures différentes et deux clefs distinctes, chaque partie en possédant une. Ce coffre fut enfin placé dans un réduit également fermé par deux serrures. En outre, le passage conduisant au *« gerrier »* appartiendra à la dame de Ribes qui cède en contrepartie la tour-pigeonnier, objet du litige, à la vicomtesse de Paulin. Le *« gerrier »* composé de deux pièces, est divisé entre les parties qui font, à frais communs, 1'achat d'une porte [7].

En 1773, diverses réparations, dont la nature n'est pas précisée, s'effectuent au château. L'architecte montpelliérain Jean-Mathieu Audran, dresse un devis sur ordonnance du sénéchal de Béziers, datée du 13 juillet, et autorisé le 13 septembre par une nouvelle ordonnance. Les réparations sont sans doute très importantes puisque 1'offre du moins disant, le maitre-maçon François Cazal, s'élève à 29.4201ivres [8].

La tradition veut que les quatre tours du château aient été rabaissées à hauteur des toits par la Révolution [9]. A cette époque, Henri de Carrion est maire du village (1791-1792) ou élu au conseil municipal (1793-1795), rien dans les délibérations municipales de cette époque n'indique un quelconque abaissement. Peut être qu'en 1773, les toitures ont été refaites et, soit par soucis d'économie ou faute de charpentiers compétents, rabaissées au niveau actuel.

Le 25 janvier 1776 [10], *« mariage entre Messire Jacques de Ribes, Conseiller correcteur en la Cour des Comptes, aydes et finance de Montpellier, fils légitime et naturel de Messire Jean de Ribes secrétaire du Roy en la grande Chancellerie, résident actuellement dans la ville de Méze, diocéze d'Agde et de Dame Marie Anne Martin, sa mère d'une part et noble Demoiselle Gabrielle de Ribes de Lézignan, fille légitime et naturelle du feu Messire André de Ribes, seigneur du dit Lézignan et de Dame Marguerite Rigal ses pére et mère d'autre part. (…) nous curé sous signé, avons conjoint les deux parties en légitime mariage après avoir reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale pendant la Sainte Messe en présence de Messire de Ribes, père de l'époux, de Mr Pierre Rigal, Bourgeois de la ville de Clermont de Lodève, oncle maternel de la dite épouse, de Mr Jean François Deleuze, Major au régiment des grenadiers royaux,*

Chevalier de l'ordre militaire de St Louis, cousin de l'époux, de Mr Jean de Ribes, frère de l'époux signés avec nous et les dits époux. »

Le 9 avril 1777 [11], *« a été ensevelie dans l'église paroissiale du présent lieu de Lézignan, Marie - Anne Gabrielle de Lézignan de Ribes épouse de messire Jacques de Ribes président en la souveraine Cour des Comptes aydes et finances de Montpellier, décédée, après avoir reçu les sacrements, le jour d'hier âgée d'environ dix-huit ans et demi. Présent Mrs des Colombiers, prieur de Paulhan, Janel, Curé de Cazouls d'Hérault, Maissonier, Curé de St*

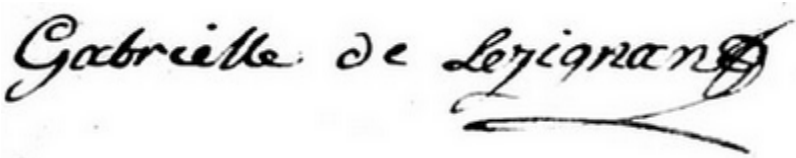

Férréol signé avec nous. »

On trouve dans les registres paroissiaux, sur feuille volante associée au mariage de Marianne Gabrielle, une note postérieure et anonyme : *« Mariage de Marianne Gabrielle de Ribes de Lézignan, fille d'André de Ribes et de Marguerite de Rigal (ma tante) avec son cousin Jacques de Ribes Conseiller à la Cour des Comptes Aydes et Finances - On y voit la signature de son oncle Fabre de Cœuret - Gabrielle de Lézignan mourut le 9 avril 1777 à l'âge de 18 ans. Avec elle s'éteignit le nom de Lézignan. Sa mère demeurée coseigneuresse avec Mme de Paulin, mourut en 1799. Elle avait eu dix enfants tous morts sans postérité. La branche des de Ribes à laquelle appartenait Jacques, (époux ?) de Gabrielle de Lézignan, sa cousine, ne portait pas le nom de Lézignan, cette branche a fait souche. »*

Cette note est probablement de Pierre Antoine Henry Fabre de Cœuret, fils de Jeanne Rigal qui fût maire de Lézignan de 1830 à 1836.

La parenté entre Jacques et Marianne Gabrielle ne peut être précisée. Elle doit être lointaine puisque depuis la fin du XVIème siècle, les de Ribes sont coseigneurs de Lézignan. Jacques de Ribes disparaît vers 1786, à l'âge de 35 ans.

Jean de Ribes, présent au mariage de son frère Jacques, est né à Paris en 1750. A 32 ans, il achète pour deux cent mille livres, l'office de receveur général des finances. Directeur de l'Hôtel de Monnaies de Perpignan en 1786, il se livre à des opérations très lucratives. Il est receveur général des finances de la généralité d'Orléans en 1789. En mai 1791, lorsque Louis XVI réunit des fonds pour sa tentative de fuite, Jean de Ribes lui fournit huit cent mille livres. La Convention l'arrête, mais après interrogatoire, il est libéré. Il s'exile en Angleterre et ne rentre à Paris qu'en 1815. Il réclame la somme prêtée à Louis XVI. En 1816, Louis XVIII lui donne son approbation et lui confère le titre de comte.

Jean de Ribes qui passe pour être un enfant naturel de Louis XV et Marianne Martin, décède en 1830 [12].

XVI – Les coseigneuresses de Lézignan

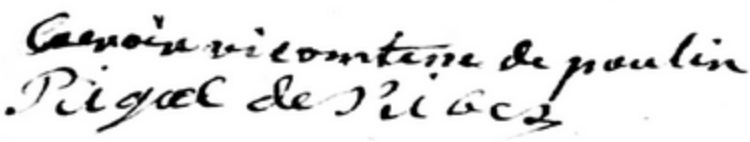

En 1779, les coseigneurs de Lézignan payent leurs impôts [1]. Mr le Baron doit 846 livres 6 sols 8 deniers, Mr de Ribes en son particulier, doit 10 livres 9 sols 8 deniers et Dame Marguerite de Rigal, veuve de messire André de Ribes, coseigneuresse, doit 59 livres 2 sols. C'est, bien sûr, Marguerite de Rigal qui paie ces trois sommes. Quant à Monsieur le Vicomte, il doit 861 livres 6 sols 3 deniers et 180 livres 18 sols 9 deniers, en son particulier. Le tout payé par Madame la Vicomtesse de Paulin.

Le 30 décembre 1788 [2], Victoire-Emérentienne de La Croix de Candillarques, veuve d'Henri-Guillaume de Carrion-Nisas, achète à Marguerite Rigal de Ribes sa part du château de Lézignan pour la somme de 115.000 livres. Marguerite qui ne cède pas ses droits, reste coseigneuresse de Lézignan.

Au début de l'année 1789, Lézignan a trois coseigneurs : Victoire de La Croix, Marguerite Rigal de Ribes et, bien sûr, le Commandeur de l'Ordre de Malte à Pézenas qui se nommait alors Hondart,

En mars, Dame Marguerite Rigal, veuve de M. André de Ribes, dame en partie avec toute justice de Lézignan-La-Cèbe et Usclas, est représentée par Noble Louis-César de Laserre d'Aroux, chevalier de l'ordre de Saint Louis, citoyen de Pézenas, son procureur fondé à l'assemblée des trois ordres convoquée à Béziers pour l'élection des députés aux Etats Généraux [3].

Fin 1789, Marguerite contribue *« aux besoins de l'état »* à hauteur de trois cent livres, payables en trois fois [4]. Suivant l'article seize du décret de l'Assemblée Nationale, elle désigne *« le sieur Jean Jacques Rigal, mon neveu, fils ainé de feu Antoine Rigal, mon frère, pour être à mes droits à l'époque ou le remboursement de la contribution patriotique*

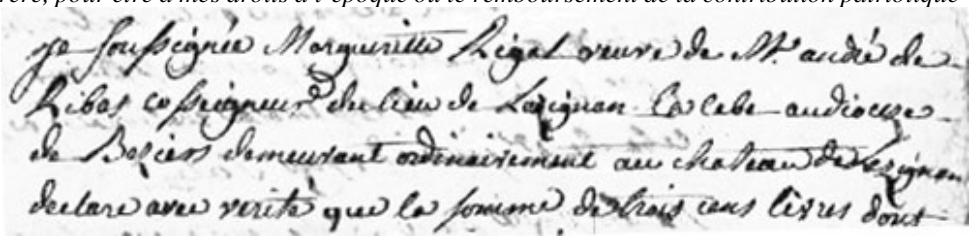
je soussignée Marguerite Rigal veuve de Mr André de
Ribes coseigneur du lieu de Lézignan La Cèbe au diocèse
de Béziers demeurant ordinairement au chateau de Lézignan
declare avec verité que la somme de trois cens livres dont

pourra s'effectuer. » La vicomtesse de Paulin, prêtera 1 200 livres à l'état.

En 1792, Madame « Derrives » possède cinq mules, un mulet, deux charrettes et deux fusils [5].

L'année suivante, la citoyenne veuve Ribes et le citoyen Carrion se déclarent *"sans valets de labour"* et réclament le retour d'hommes réquisitionnés. En plus, la citoyenne veuve Ribes demande le retour du *"citoyen Jean Jacques Rigal, neveu de cette dernière et adopté par elle et chargé de tous les soins de la ménagerie appartenant à sa tante. Il a été aussi reconnu que le dit Rigal a plus de 25 ans."* [6]. Il faut préciser que Jean Jacques Rigal est *« aux bains de Ballaruc par ordre du Comité de Santé de Narbonne. »* [7]

Les veuves Ribes et Carrion seront souvent mise à contribution en 1793 [8]. En mars, pour acheter du blé, la commune leur demande, respectivement, 300 et 500 livres.

En avril, il leur en coûte 500 et 600 livres pour faire face aux dépenses occasionnées par l'équipement de douze volontaires partis à l'armée du Var. En septembre, elles doivent fournir six sétiers de blé chacune à l'armée des Pyrénées Orientales. La coupe est pleine : en novembre, elles s'opposent sans violence mais avec fermeté à une réquisition demandée par les boulangers piscénois.

Le 24 floréal an VII (13 mai 1799) *« La citoyenne Marguerite Rigal, veuve d'André de Ribes, âgée de soixante-quinze ans, résidente de ladite commune est morte ce jourd'huy à quatre heures du matin en son domicile … »* [9]

XVII - Marie Henri François Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas (1767 – 1842)

Fils d'Henri Guillaume et de Victoire Ernérentienne de La Croix de Candillargues, Marie Henri François Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas est né à Montpellier le 17 mars 1767. Il est ondoyé le 18 et baptisé le 31 en l'église Notre Dame des Tables [1].

En 1770, à la mort de son père, il devient coseigneur de Lézignan.

Nous avons vu que pendant sa minorité, c'est sa mère qui gérait le domaine. Victoire Ernérentienne décède le 26 septembre 1797 à Lézignan [2].

Le 11 mars 1782, il est cadet gentilhomme à l'Ecole militaire de Paris [3] ce qui lui permet plus tard de se prétendre, à tort, condisciple de Bonaparte [4] qui n'y fut admis qu'en 1785.

L'année suivante, il sert comme sous-1ieutenant au régiment de cavalerie Commissaire-Général. Capitaine au régiment Royal-Cavalerie (1787), il passe ensuite au régiment Mestre-de-Camp-Général (1789) qui devient le 23e régiment de cavalerie (l791).

Nous n'avons pas la date de la première élection municipale lézignanaise mais dans les localités environnantes, l'élection prévue par la loi du 14 décembre 1789, eut lieu en février 1790. Une seconde élection programmée en novembre, n'est pas organisée ou se limite à l'élection de quelques officiers municipaux supplémentaires.

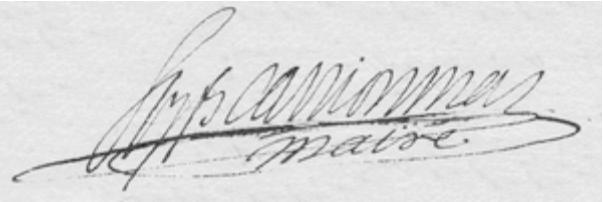

C'est donc, très probablement en février 1790 qu'Henry François Elisabeth de Carrion de Nisas est élu maire de Lézignan.

Avec deux officiers municipaux (Jean Negret et Antoine Pailhés) et six notables (Jean Colombier, Pierre Coudon, Antoine Gal, Pierre Lugan, Antoine Rey et Jacques Segui); ils constituent le conseil général de la commune [5].

A cette époque, il est un des tout premier conseiller généraux du département de l'Hérault où il représente le canton de Fontès.

Le 20 février 1791 [6], à l'issu de la messe dominicale, ils sont, avec de nombreux fidèles restés dans la nef, témoin de la prestation du serment qu'impose la loi à J. P. Maury, curé de Lézignan.

Le 4 août 1791, Monsieur le Maire se marie [7].

« Mr Henry, François, Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas Paulin, Capitaine de Cavalerie, fils légitime et naturel de feu Mr Henry Guillaume de Carrion d'Espagne de Nisas Paulin, quand vivait chevalier, Vicomte de Paulin, premier vicomte des ci devant états du Pays d'Albigeois, Seigneur de Fontcouverte, Tourbes, Lézignan et Usclas, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint Louis et de Dame Victoire Emerentienne de La Croix de Candillargues ses père et mère habitants de la présente paroisse d'une part, et Mademoiselle Souveraine Vassal, fille légitime et naturelle de Jean André Vassal propriétaire des terres, cy devant seigneur de La fortele, les Ormeaux, Richebourg, Quetornir et autres lieux, ancien Receveur Général des finances de Rioms et de Dame Pas de Beaulieu aussi ses père et mère habitants de Montpellier en présence de Mr François Pas de Baulieu, grand-père maternel de la ville de Montpellier, des Sieurs Antoine et Pierre Etienne Pas de Baulieu, de Mr Jean François Paulinier Fonteville »

Signatures des époux au bas de l'acte de mariage.

Jean André Vassal, le père de Souveraine, est un cousin germain de Jean Jacques Régis Cambacérés [8]. Député à la Convention en 1792, puis second consul en 1800, Cambacérés sera pour beaucoup dans la carrière politique d'Henry François.

La tradition orale [9] qui dit que Souveraine Vassal est l'une des trois grâces de la Place de la Comédie à Montpellier semble peu fondée. : La statue [10], commandée au sculpteur marseillais Etienne Antoine en 1773, est terminée en 1776 alors que Souveraine Vassal est née à Paris en 1775 [11].

Henri et Souveraine auront quatre enfants, deux garçons, André et Gonzague, dont nous reparleront et deux filles :

1 - Augustine Hélène Gabrielle, née le 7 ventôse V [25 février 1797] à Paris [11]. Entrée en religion, elle est Supérieure du Monastère du Sacré-Cœur, faubourg Boutonnet à Montpellier lorsqu'elle décède le 9 mars 1847 [12].

2 - Inès, née le 27 pluviôse VI [15 février 1798] [11]. Célibataire, elle réside au château jusqu'à son décès en 1880. [13]

Le 21 décembre 1791, toujours à l'issu de la messe dominicale, Monsieur le maire assiste à la bénédiction du nouveau cimetière [14].

Le prêtre, doit renouveler son serment de 1791. Le 7 octobre 1792, avec Jean Charles Peret «*cy devant religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maurs*», ils prêtent serment à la République et promettent « *d'être fidèles à la nation, maintenir la Liberté et l'Egalité, ou de mourir en la défendant...* ». C'est bien sur Henri Carrion, maire, et les officiers municipaux qui reçoivent ces serments [15]. Ils reçoivent aussi tous les registres de baptêmes, mariages et sépultures que le clergé a tenu jusqu'à ce jour. Un inventaire est dressé et à compter du 21 novembre 1792, les registres d'état civil seront tenus par les autorités municipales. [16]

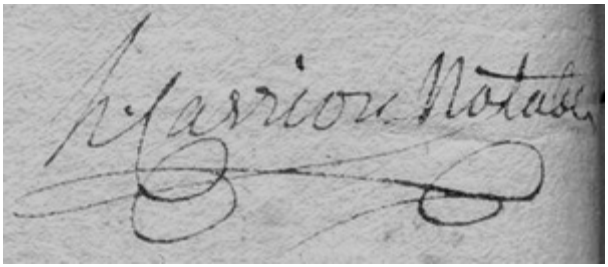

Henri Carrion qui aurait pu briguer un second mandat de maire, choisi, le 16 décembre 1792, de n'être qu'un simple notable [17].

On remarquera qu'Henri de Carrion de Nisas est devenu Henri Carrion

Le 27 février 1793, Henri démissionne de l'armée [18].

Quelques mois plus tard, Il demande « *en qualité de fonctionnaire public exerçant la fonction de Notable et à titre de bon citoyen ayant toujours donné des marques de civisme »* que son arme lui soit rendue. [19] Appuyée par le conseil général de la commune, il obtiendra satisfaction auprès du représentant du peuple siégeant à Pézenas.

Le 14 octobre 1793, une *"lettre du Comité de Salut Public séant à Béziers par laquelle les patriotes qui le composent proposent les articles suivants à cotés desquels l'assemblée à mis sa réponse. »* [20] A la question de savoir *« S'il y a des cy devant nobles [à*

Lézignan-la-Cèbe] ? », il est répondu *« n'y avoir que le citoyen Carrion. »* à la question de savoir *« Quelle conduite qu'ils ont tenus ? »*, il est répondu *« qu'il est élu du peuple depuis la Révolution pour laquelle il a été constamment et volontaire prononcé. »* Malgré cela, pendant la Terreur, il est arrêté sous l'accusation de *« fédéralisme »* et emprisonné à Béziers. Il est sauvé de l'échafaud par son ami piscénois Jean François Curée, député de l'Hérault à l'Assemblée législative qui le fait élargir. [21]

Le 3 Fructidor an II [20 aout 1794] Le maire de Lézignan écrit [22] : *« certifions que le citoyen Marie Henry François Elizabeth Carrion, né le 17 mars 1767 est vivant pour s'être présenté devant nous, demeurant présentement en sa maison de domicile ordinaire sise au faubourg du présent lieu, qu'il a résidé en France depuis le 9 may 1792 (vieux style) et avant et après sans interruption jusqu'à ce jourd'huy, qu'il n'a point émigré et qu'il n'est point détenu pour cause de suspection ou de contre révolution; certifions en outre que le dit Carrion nous a présenté en bonne forme, 1° - sa quittance d'imposition mobilière de 1792; 2° - celle du dernier tiers de sa contribution patriotique, conjointement avec les pièces probantes de sa résidence. »* Suit le signalement du certifié : *« Marie Henry François Elizabeth Carrion, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds trois pouces, cheveux et sourcils chatain foncés, les yeux roux, nez long, bouche moyenne, menton rond, front carré, visage ovale "*Un deuxième certificat concerne *"la citoyenne Souveraine Vassal, épouse de Carrion"* qui *"a donné en toute occasion des preuves de civisme et de son exacte observation des lois"* mais qui n'a pas *"de quittance d'imposition à exhiber vu qu'elle est en puissance de mari."* Le signalement de la certifiée : *"Souveraine Vassal, épouse Carrion, née le 8 juin 1773, taille de quatre pieds huit pouce et demi, cheveux et sourcils bruns, les yeux noirs, front petit un peu avancé, nez aquilin, bouche petite, menton rond et petit, haute en couleur, visage ovale."*

Un laissez-passer daté du 23 Nivôse [22], est délivré le 1er ventôse an III [19 février 1795] au citoyen Marie Henry François Elizabeth Carrion qui souhaite se rendre à Alby. Il ne reste pas longtemps *« caché à Paulin, dans le Tarn »* [23] puisqu'en décembre 1795, il est à Paris où naissent son fils Gonzague puis ses deux filles.

Après le 18 brumaire [9 novembre 1799], il se rapproche de Bonaparte [24]. Le second consul Cambacérés fait passer un tribun au Sénat pour qu'Henri Carrion puisse, le 7 février 1801, siéger au Tribunat. Il en devient le secrétaire puis, le 1er mai 1804, après avoir soutenu la motion Curée proclamant Napoléon Empereur des Français, le président. Mais il encourt la disgrâce pour s'être opposé à l'exc1usion de Lucien et Jérôme, frères de Napoléon, de la succession impériale.

A cette époque, il compose *« Montmorency »* et *« Pierre le Grand »*, deux tragédies qui sont jouées par Talma au Théâtre Français.

En 1806, Henri de Carrion possède un capital évalué à près de 500 000 francs. Sa fonction de Tribun lui rapporte 15 000 francs par ans auxquels s'ajoutent 3 000 francs de frais de voiture et 3 000 francs de traitement d'officier de la Légion d'Honneur et de chancelier de la neuvième cohorte. Cette année il paye 4 692,55 francs de contribution patriotique et il reprend du service comme gendarme d'ordonnance avec le grade de lieutenant puis de capitaine en second. Il participe aux campagnes de Prusse et de Pologne. Chef d'escadron en octobre

1807, il est envoyé en Espagne à l'état-major du général Junot à qui il sauve la vie le 1er mai 1808 à la bataille de Vimeiro. Il revient en France fin août 1808, après la capitulation de Cintra. Promu adjudant-commandant, il sert en Espagne de 1808 à 1812.

En avril 1813, il est appelé au quartier général de la Grande Armée en Saxe. Peu de temps après survient un vif incident : *« Le colonel prussien von Lutzow devait venir, en parlementaire, dans les lignes françaises. Ce Lutzow était un rude homme qui avait « joué mille tours ›› pendant la campagne à l'état-major français. Celui-ci décida de s'emparer de sa personne et l'Empereur approuva ce guet-apens. On chargea Carrion-Nisas d'arrêter l'officier prussien. Il refusa, estimant que la loi de la guerre interdisait ce genre de capture et que son honneur était en jeu. On le déféra au Conseil de guerre. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui présidait le Conseil, ne voulut pas retenir un grief aussi contraire à. la tradition militaire. Napoléon apprit l'incident et destitua Carrion-Nisas de son grade. On le renvoya en France avec interdiction de séjourner à Paris. »*

Il s'engage, 2 juillet, comme volontaire au 20e régiment de dragons et participe à la fin de la campagne d'Allemagne et à la campagne de France.

En juin 1814, lors de la Première Restauration, il est employé à l'état-major de la 1ère division militaire avec le grade d'adjudant-commandant. Il devient secrétaire général adjoint au ministère de la Guerre en mars 1815.

Rallié à Napoléon au retour de 1'ile d'Elbe, il rédige l'adresse du peuple français qui est lue au Champ de Mars.

Le Champ de Mars (1er juin 1815)

L''état-major du général de Pully le charge de défendre Paris en juin 1815. Il se distingue le 3 juillet 1815 à la défense des ponts de Saint-Cloud et de Sèvres, résistant avec 3 000 hommes à l'attaque de 15 000 Prussiens. Sa conduite lui vaut d'être promu maréchal de camp. Il sert à l'armée de la Loire jusqu'à son licenciement.

L'ordonnance du 1er août 1815 le replace dans le grade d'adjudant-commandant. Mis en non activité le 20 novembre 1815, il est placé sous la surveillance de la haute police, il est interdit de séjour dans l'Hérault et doit végéter à Bourges jusqu'en 1818.

En décembre 1825, il est chargé de travaux historiques particuliers au dépôt général de la Guerre. En novembre 1831, la Monarchie de Juillet confirme son grade de maréchal de camp. C'est avec ce grade qu'il est admis dans la réserve de l'état-major général le 20 décembre 1831, puis mis à la retraite l'année suivante avec une pension de 4 800 F. Il se consacre alors à l'écriture : plusieurs volumes ont trait à la *« campagne des Français en Allemagne ››*, un traité sur *« l'organisation de la force armée ››* et un *« Mémorial de la guerre d'Espagne ››*.

Le 6 février 1838 [25], son épouse, Souveraine Vassal décède *« dans sa maison d'habitation (l'ancien château) sise hors de l'enceinte de la commune, sur la grande route Royale. »* Quant à son époux, il habite Montpellier mais *« a son domicile politique au dit Lézignan. »*

Monsieur Carrion d'Espagne de Nisas est décédé le 5 juillet 1842, à huit heures du soir, dans le château de Monsieur André de Nisas et Inès, ses enfants [26].

XVIII - André de Nisas (1794 – 1867)

Depuis août 1789, il n'y a plus de seigneurs à Lézignan, mais le château continu à vivre. En juillet 1842, il appartenait à « *Monsieur André de Nisas et Mademoiselle Inès* »

Monsieur André de Nisas est né à Lézignan le 5 pluviôse an II c'est-à-dire le 24 janvier 1794 [1]. Il fait ses premières études à Roujan dans le collège tenu par les trois frères Vaissière [2]. Une légère claudication l'empêche de suivre la carrière des armes qui est de tradition dans la famille. Pendant la Restauration, il part à Paris où il publie de 1819 à 1826, un grand nombre de brochures historiques et politiques. Comme son père, il aborde le théâtre en publiant deux drames.

Lors des trois glorieuses, en juillet 1830, il fait son devoir ce qui lui vaut de recevoir la décoration de juillet *« qui est accordée à ceux qui ont pris les armes et exposé leur vie dans les trois journées ou qui se sont personnellement compromis à cette époque. »*[3]. Le gouvernement de Louis-Philippe lui paraissant trop modéré, il s'engage dans le mouvement démocratique et est impliqué dans l'attentat de Fieschi [4].

Franc-maçon, membre de la loge de « la Parfaite Amitié » [5], il se présente plusieurs fois sans succès aux élections générales sous l'étiquette gauche dynastique en 1839 puis opposition démocratique en 1842 et 1846.

A partir de 1836, les recensements lézignanais indiquent qu'André et sa sœur Inès habitent le château.

En mai 1841, l'administration des ponts et chaussées envisage de rectifier la route Royale qui traverse notre village [6]. Le projet prévoit qu'une ligne droite sera tirée de 40 m avant la maison de Monsieur Negret, jusqu'à l'embranchement de la route royale N° 87 de Lyon à Béziers avec la route N°9 de Paris à Perpignan, non loin de l'enclos de la Grange des Prés. Monsieur Negret habite « *La Chaumière* », la nouvelle route devra *« traverser le grand enclos du Château, celui de l'allée, celui du jardin vieux tous les trois appartenant à Mr De Carrion de Nisas »* Le conseil municipal s'oppose à ce projet qui voit la route *« s'éloigner des habitations pour aller passer au large du village à une distance de 250 m environ. »* qui porte préjudice au village car *«les habitations ont d'autant plus de valeur qu'elles sont placées près de la route »* et à Monsieur De Carrion de Nisas.

Ce projet restera lettre morte.

Après les journées de février 1848, il est commissaire du gouvernement provisoire dans l'Hérault, il maintient l'ordre et le calme, et refuse le traitement affecté à ses hautes et difficiles fonctions [7]. Il est élu représentant du peuple dans l'Hérault le 23 avril 1848, il siégera à l'Assemblée constituante. Il fait partie du Comité de l'agriculture et du Crédit foncier, il vote ordinairement avec l'extrême gauche. Il est pour le bannissement des membres de la famille d'Orléans, pour l'abolition de la peine de mort et pour l'amnistie des

transportés, mais contre le droit au travail et l'impôt progressif. Après l'élection du 10 décembre 1848, il combat vivement le gouvernement de Louis Napoléon et appuie la proposition tendant à décréter d'accusation le président et ses ministres à l'occasion du siège de Rome [8]. En mai 1849, il n'est pas réélu à l'Assemblée législative et se tient dès lors a l'écart des affaires politiques du pays.

On nous dit [9] qu'Inès de Carrion-Nisas avait accueilli chez elle un ancien percepteur, M. Jammes, qui était laid, bossu et franc maçon, mais qui exerçait sur elle une sorte de fascination.

Amédée Jammes [10], propriétaire puis rentier, habite au château pendant une dizaine d'années. C'est un sérignanais qui, dès 1834, est percepteur à Lézignan. En 1848, il est désigné par le vœu de la population lézignanaise pour être le président de la commission administrative qui remplace le maire démissionnaire.

Elu maire fin juillet 1848, il est révoqué trois ans plus tard pour avoir déserté son poste lors de l'épidémie de suette miliaire [11].

Après le coup d'état de décembre 1851, il est condamné à cinq années de bagne en Algérie, pour avoir perverti sa commune par sa mauvaise moralité et avoir été le chef de la société secrète de Lézignan. Transporté à Dellys, province de Constantine, il sera gracié par le chef de l'état et rentre à son domicile en décembre 1852 [12].

Les réunions de la société secrète auraient été tenue dans une tour du château ou, comme le rapporte une tradition orale, dans le pigeonnier qui était situé quelques centaines de mètres au nord-ouest du château. On voit mal comment André de Carrion, qui était politiquement assez proche d'Amédée Jammes, aurait pu ignorer ce qui se passait chez lui. Amédée habite une maison dans l'enceinte du village [13] quand il décède en 1864.

Le pigeonnier *(photo G. Izard).*

André François Henri Victor, marquis de Carrion d'Espagne de Nisas, décède le 25 novembre 1867 [14] dans son château de Lézignan.

Il est inhumé dans le carré des Tombes auprès de ses parents.

Sa sœur Inès et la plupart des derniers propriétaires du château y auront aussi leur dernière demeure.

Le carré des Tombes

XIX – Des de Carrion de Nisas aux d'Ormesson.

Inès de Carrion-Nisas est née à Paris le 27 pluviôse an VI c'est-à-dire le 15 février 1798, elle vivait toujours enfermée dans le château de ses pères[1], enlevant le soir les poids qui servaient de balancier aux portes pour que la corde ne s'usât pas dans la nuit; comptant les fruits dans le compotier et se déguisant, parfois, en fantôme pour inspirer la terreur à ses domestiques et leur enlever toute idée de venir la voler pendant son sommeil. Elle décède, au château, le 23 août 1880 [2].

Le château passe alors à Charlotte Marie Françoise Yseult de Carrion-Nisas.

Née à Montpellier en 1830 [3]. Yseult est la fille unique de Carlos Henrique Gonzague, le frère d'André et d'Inès et de Marie Clémence Isaure de la Mery Boissy d'Anglas. Elle épouse Charles du Breuil-Hélion, baron de La Guéronnière, qui fut préfet des Vosges. En 1858, Charles de la Guéronnière obtient une forte subvention de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes [4] qui permet de construire la voûte

principale de notre église et de refaire le carrelage. Charles est préfet de Saône-et-Loire, puis préfet de la Haute-Garonne lorsqu'il décède en 1866, à l'âge de 36 ans. Il est père de deux filles Hélène Marie et Marie Hélène Marguerite.

Hélène Marie habite le château avec sa mère. En mars 1886, elle épouse un ariègeois : Jean Marie Charles Forestier [5]. En mars 1891[6], Yseult, la dernière des Carrion-Nisas, décède. Les Forestier deviennent propriétaires du château. Veuve depuis 1938, Madame Forestier disparaît en août 1942.

Elle lègue le château à son neveu Wladimir Olivier François de Paule Le Fèvre d'Ormesson, fils de Marie Hélène Marguerite du Breuil-Hélion de La Guéronnière et d'Olivier Gabriel François de Paule Le Fèvre d'Ormesson.

A ce jour, les comtes d'Ormesson sont toujours propriétaires du château de Lézignan.

Le château de Lézignan-la-Cèbe aujourd'hui.

Annexe 1

La généalogie des « de Ribes de Lézignan »

Martin RIBES

Dardé RIBES

Martin de RIBES

Epouse Marguerite de Pantard (5 enfants)

1 - Grescinde de RIBES
Epouse : 1- Pierre de Gailhac
2 - François Remy

2 - Pierre de RIBES
Epouse : 1 - Jacquette de Turc (pas de postérité)
2 - Isabeau de Toiras (6 enfants)

1 - Anne de RIBES (Ep. Anne, Baron de Murviel - pas de postérité)

2 - François de RIBES (Ep. Marquise de Carlencas - pas de postérité)

3 - Clérice de RIBES (Ep. Henri de Bourcier de Cezely - 4 enfants)

4 - Françoise de RIBES

5 - Justine de RIBES

6 - Jean Louis de RIBES ***(voir la suite)***

Epouse : 1- Antoinette Caylus de Narbonne
(12 enfants dont 2 naturels)
2 - Françoise de Peyrat (pas de postérité)

3 - Anne de RIBES (Epouse Jacques de Railhac)

4 - Marguerite de RIBES (Epouse Pierre de Roys)

5 - Doulce de RIBES (Epouse Guillaume de Bedène)

6 (?) - Louis de RIBES

La généalogie des « de Ribes de Lézignan » (suite)

6 - Jean Louis de RIBES (Epouse Antoinette Caylus de Narbonne - 12 enfants dont 2 naturels)

a – Françoise (enfant naturel)

b - Jean François de RIBES (enfant naturel)

1 - Ysabeaux de RIBES

2 - Elisabeth de RIBES (épouse Henry de Lauriol)

3 - Jacques de RIBES (épouse Suzanne de Cayrol (6 enfants dont …)

1 - Marie de RIBES

2 - Henry de RIBES (Epouse Antoinette Desplans - pas de postérité)
Liaison avec Elisabeth Roques (un enfant naturel légitimé)

1 - André de RIBES (épouse Marguerite Rigal - 5 enfants)

1 - Louis Jacques Henry de RIBES

2 - Marguerite Catherine de RIBES

3 - Catherine de RIBES

4 - Marianne Gabrielle de RIBES (Ep. Jacques de Ribes)
pas de postérité – Fin des « de Ribes de Lézignan »

5 - André de RIBES

3 - Gaspard de RIBES

4 - ? de RIBES

5 - Marquise de RIBES (épouse Gaspard de Clermont, Vicomte du Bosc)

6 - Magdeleine de RIBES

7 - Jean Louis de RIBES

8 - Anne Clarisse de RIBES

9 - Etienne Victor de RIBES (L'abbé de Lézignan)

10 - Henry de RIBES

Annexe 2

Les de Ribes, les de Carrion de Nisas et le Château

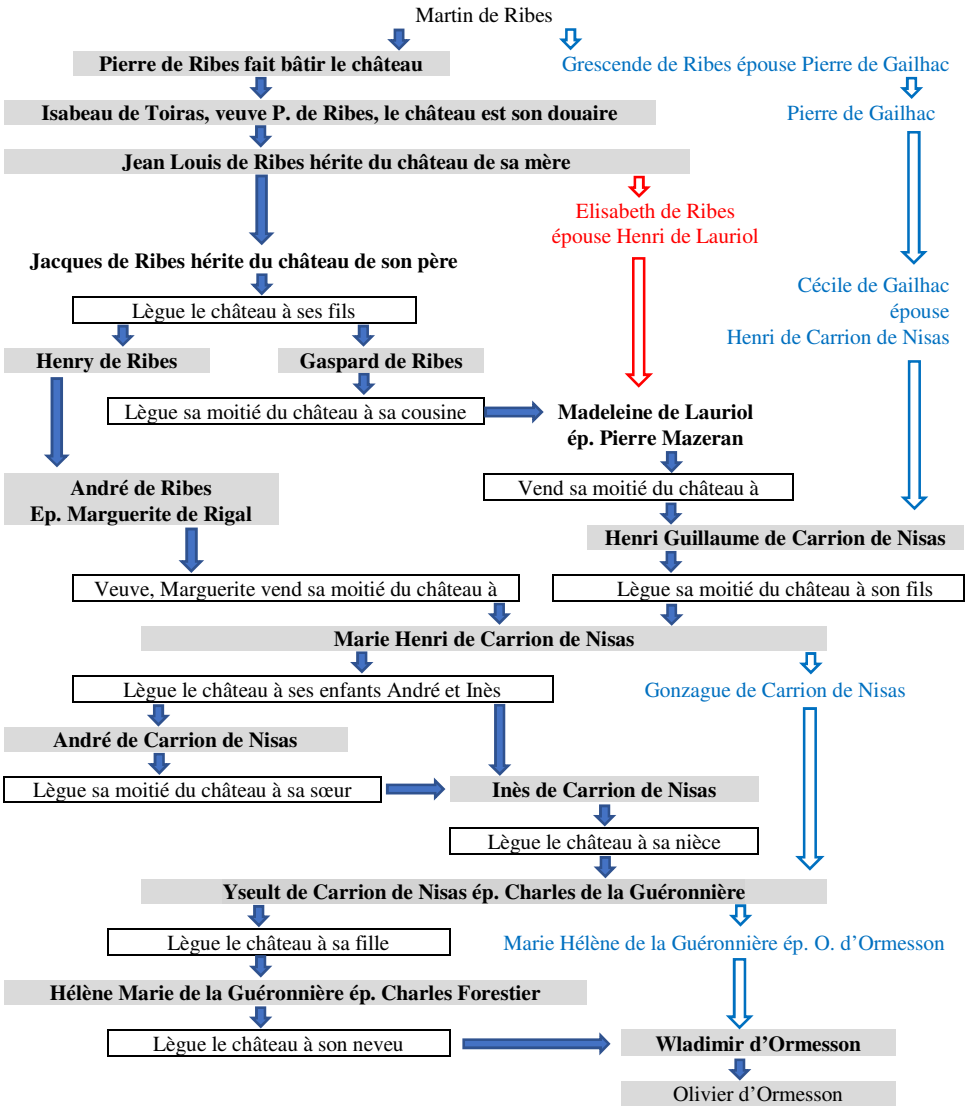

Annexe 3

Sources et Notes

La mention de « vue » est utilisée pour situer les documents numérisés accessibles par internet.

I – Lézignan-la-Cèbe

1 F. Baroin – Une histoire de France par des villes et des villages – Albin Michel

2 *J.-Y. Crochet et al. Une nouvelle faune de vertébrés continentaux, associée à des artefacts dans le Pléistocène inférieur de l'Hérault (Sud de la France), vers 1,57 Ma, Comptes-Rendus Palevol, 8 (décembre 2009) 725-736.*
M Pelletier, et al. Lower Pleistocene leporids (Lagomorpha, Mammalia) in Western Europe: New data from the Bois-de-Riquet (Lézignan-la-Cèbe, Hérault, France). C. R. Palevol (2015),

3 *Stéphane Mauné - Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale, IIe siècle av. J.-C.-VIe siècle ap. J.-C - Editions Monique Mergoil, Montagnac, 1998.*

4 Emile Bonnet - Antiquités et monuments du département de l'Hérault - Ricard 1905 - p. 252 – 1

II - Les Bénédictins (XIème et XIIème siècles)

1 Archives Départementales de la Haute Garonne - Inventaire général des papiers, titres, documents, livres de reconnaissances de la commanderie de Pézenas et membres en dépendance fait en l'année 1704. - H MALTEINV 105 bis - p. 82 - acte 57.

2 A. Durand - Les paysages médiévaux du Languedoc: Xe-XIIe siècles - p.106

3 F. Rességuier - Inventaire - (J. Berthelé - Archives municipales de la ville de Pézenas - Inventaire de F. Rességuier - Montpellier - 1907) - p. 203 – 1403
Pour l'état actuel des archives de la ville de Pézenas voir : D. Séverac - Notes concernant l'inventaire de F. Rességuier (dans répertoire numérique détaillé des archives anciennes et modernes de Pézenas - Juillet 2010 - p. 13)

4 P.A. Clément – Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc – 2007 – p. 188

5 Cassan (Abbé) et E. Meynial - Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone - Société archéologique de Montpellier - Montpellier - 1900 - p. 98

6 Ph. Huppé - Histoire d'Adissan et de la vicomté de Plaissan - 2005 - p. 85

III - Les Templiers (XIIème siècle)

1 J. Favas - La commanderie des Templiers de Pézenas et son fief de Lézignan
Société archéologique de Béziers - 3ème série - Vol. XI - 1916-1918
Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 67 - acte 6

2 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 140 - acte 77

3 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 84 - acte 68

4 J.N. Pech Gourg - Si Cazouls m'était conté - p. 13
Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 106 - p. 36 - acte 24

5 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 106 - p. 29 - acte 28

6 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 69-70 - acte 13

7 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 67 - acte 8

IV - Les deux coseigneurs et le pouvoir communal (XIIIème siècle)

1 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 18 - acte 80 et p.70 - acte 15 (C'est le même acte qui est répertorié deux fois : le premier, à Pézenas, donne le nom du prieur et du commandeur ; le second, à Lézignan, est beaucoup plus détaillé.)

2 M. Bourin - Villages médiévaux en Bas-Languedoc, genèse d'une sociabilité Xe-XIVe siècle - Vol.II - p.22 et p. 36 (note 34)

3 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 73 - acte 22

4 Syndics et consuls ont le même rôle sauf que les syndics qui sont élus pour accomplir une tâche bien définie, ne peuvent investir de leurs fonctions ni leurs conseillers ni leurs subordonnés, ils n'ont pas de maison consulaire, pas d'archives et, surtout, pas de sceaux (symbole de l'indépendance vis à vis du seigneur et de la personnalité morale) voir M. Bourin - Villages médiévaux en Bas-Languedoc, genèse d'une sociabilité Xe-XIVe siècles - Vol.II - p.153

5 Archives municipales de la ville de Pézenas - Manuscrit 1370 et F. Rességuier - Inventaire - p. 198 - 1370

6 Archives Départementales de l'Hérault - Aveux, dénombrements et lettres d'amortissement des biens patrimoniaux appartenant aux communautés de la Province - C 2957

V - Conflits de juridiction (XIIIème et XIVème siècles)

1 F. Rességuier - Inventaire - p. 202 - 1399

2 G. Dingard - Les registres de Boniface VIII - Vol. II - 1904 - p. 58-59

3 G. Picot - Documents relatifs aux états généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel - Imprimerie Nationale - 1901 - p. 277 et 278

4 F. Rességuier - Inventaire - p. 203 - 1402

5 F. Rességuier - Inventaire - p. 203 - 1403

6 Archives municipales de la ville de Pézenas - Manuscrit 1374
F. Rességuier - Inventaire - p. 198 - 1374

7 F. Rességuier - Inventaire - p. 198 - 1375, p. 200 - 1387 et p. 201 - 1391

8 F. Rességuier - Inventaire - p. 201 - 1398

9 F. Rességuier - Inventaire - p. 192 - 1360

10 F. Rességuier - Inventaire - p. 201 - 1394

11 F. Rességuier - Inventaire - p. 13 - 27

12 F. Rességuier - Inventaire - p. 12 - 15

VI - Les XVème et XVIème siècles

1 Société archéologique de Béziers - 2ème série - Vol.I - 1858 - p. 39

2 De la Chesnaye Desbois et Badier
Dict. de la Noblesse - Vol. XIX - 3ème édition - p. 887 à 890

3 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 20 - acte 94

4 Archives Départementales de la Haute Garonne - Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790 - E. Privat - 1903 - N° 1 à 92 - p. 156

5 L. Guiraud - Les fondations du pape Urbain V à Montpellier - 1891 - Vol. 3 - p. 181 et 182

6 J.D. Bergasse - Hommage à Jacques Fabre de Morlhon - 1978 - p. 95

7 Archives Départementales de la Haute Garonne - H MALTEINV 105 bis - p. 186 – acte 34

8 Dom De Vic et Dom Vaissete - Histoire générale du Languedoc - 1894 - Vol. VIII - Preuves de l'histoire - CVII - p.567 et Tables des noms et des matières - p.101

9 Dom De Vic et Dom Vaissete - Histoire générale du Languedoc - Vol. VIII - Livre XXXVIII - LXXXIX - p. 382

10 Dom De Vic et Dom Vaissete - Histoire générale du Languedoc - Vol. IX - p.118
Jean Marie Amelin – Tableau statistique et pittoresque du département de l'Hérault – Manuscrit.

VII - L'arrivée des « de Ribes » à Lézignan (XVIème siècle)

1 B. Oustric
Lézignan-la-Cèbe - Études d'histoire locale - Documents inédits - 2008 - Livre 1 - p. 15

2 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS - 1614-1639 - vue 80

3 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790 - M. Gouron - Série C - Vol. V - C 6515 - P. 249

4 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 195

5 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire sommaire Série B - Vol. I - p .255

6 Alias Poinsard, Pointard ou Pautard.

7 J. Davis - Profit and patronage : The role of monastic bénéfices in Henri I, Duc de Montmorency's family économy and clientèle, 1563-1614 - Université d'Essex - 2000 - p. 10
8 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 195
9 J. Davis - Profit and patronage . . . - p. 8 à 10
Dom De Vic et Dom Vaissete - Histoire générale du Languedoc - Vol. IV - 2 - p .500, note 97,
M. H. Fisquet - Gallia christiana - Montpellier - 2e partie - p.238 ,
A. d' Ossat - Lettres du cardinal d'Ossat - 1732 - Vol. 2 - p.30
10 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 194
11 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 60

VIII - Pierre de Ribes (vers 1569 – 1624), le bâtisseur du château.

1 Inventaire sommaire AD Gard - série E t. 1 - E. Bligny-Bondurand – p.144-145 - Anduze (Gard)
Inventaire sommaire du notariat par Yannick Chassin du Guerny - 2-E-10/395 – Jean Rodier, notaire– p. 2554
2 Archives Départementales de l'Hérault
II E 59/10 – Me A. Delmas, notaire à Pézenas – Folio 157
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1614-1639 - vue 68.
3 Il était âgé de 55 ans lorsqu'il décède à Montpellier en 1624.
4 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire Sommaire - Série B - Vol. I - p. 218
5 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire Sommaire - Série B - Vol. I - P .221
6 Archives Départementales du Gard - 2E 54/110 - Y. Chassin du Guerny - Inventaire sommaire du notariat - Anduze (Gard) - Hilaire Labalme, notaire.
7 Archives Nationales - Registre protestant des BMS de Codognan (1584-1615)
8 Archives Départementales du Gard - 2E 54/115 - Y. Chassin du Guerny - Inventaire sommaire du notariat - Anduze (Gard) - Hilaire Labalme, notaire.
9 A.D.34 - Pézenas - 1 MI 632/2 - Délibérations consulaires 1606 - 1618 - vues 200
10 J. Nougaret - Pézenas, évolution urbaine et architecturale du XVIe à la fin du XVIIIe siècle - p.102 à 107
11 La canne est une unité de longueur qui vaut presque 2 m (1,988 m) et qui est divisée en 8 pans. Donc un pan vaut presque 25 cm (24,8 cm)
12 Pierre à bâtir brute qui n'a pas, ou très peu été travaillée. Par opposition à la pierre de taille.
13 Un évier.
14 Au service domestique
15 cloisons légères de parefeuilles et de plâtre structurant l'évier
16 Ses cloisons
17 Une cave voûtée.
18 Du palier
19 Fait référence à la maison consulaire de Pézenas
20 Pour échafaudages et cintres
21 Les débris du dit bâtiment c'est-à-dire les gravats.
22 Archives Départementales de l'Hérault
II E 69/18 - Me A. Delmas, notaire à Pézenas - folios 121 et suivants
23 du Nord
24 L'arbalétrier est la pièce principale d'une ferme de comble, celle qui est posée obliquement.
25 Fenêtres bâtardes, c'est-à-dire demi-fenêtres.
26 Le forget est la partie du toit qui se trouve entre le bas de pente et le mur extérieur.
27 En bon et beau noyer.
28 Archives Départementales de l'Hérault
II E 69/20 - Me A. Delmas, notaire à Pézenas - folio 103
29 Archives Départementales de l'Hérault
II E 69/17 - Me A. Delmas, notaire à Pézenas - folios 49 et suivants (notes marginales)
30 H. Carrion-Nisas - Montmorenci, tragédie en 5 actes - An XI (1803) - Préface - note 2
31 M.C. Vignal-Souligneau - La correspondance du Cardinal de Richelieu - Au faîte du pouvoir - L'année 1632 - Lettre 426 - p. 473 et 474

32 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 90
33 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 96
34 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - Discours de la généalogie.
35 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1614-1639 - vue 13
36 W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 179
37 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/55 - Montpellier - St Firmin - BMS 1623–1632 - vue 40
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1614-1639 - vue 77
38 Rey-Lacroix - Histoire statistique et archéologique de la ville de Montagnac, suivie d'une notice historique sur les onze communes de son canton - Lésignan-la-Cèbe - Béziers - 1843
39 Archives Départementales de l'Hérault - 2 E 51/76 - Me A.Pons, notaire - acte 5 - vue 9

IX - Les enfants de Pierre de Ribes

1 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 115 et 116
2 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1626-1648 - vue 222
3 Archives Départementales du Gard - Inventaire sommaire des archives antérieure à 1790 - Série E - Vol. V - Fond de Cabrières - p. 18 - Lettre 43
4 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - Discours de la généalogie
5 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1614-1639 - vues 12 à 26
6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 1 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1614-1639 - vue 57
7 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 178 et 179
8 Archives Départementales du Gard
Inventaire sommaire des archives antérieure à 1790 - Série E - Vol. V - p. 18
9 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1626-1648 - vue 236.
10 Archives Départementales du Gard - Inventaire sommaire des archives antérieure à 1790 - Supplément de la série H - 1916 - Monastère de Sainte Elisabeth de Villeneuve - p. 201
11 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 6
12 A. de la Chesnaye des Bois - Dictionnaire de la noblesse - Vol. III - p. 31
13 Alias Saint Aunais, Saint Aunez, Saint Aulnez ou Saint Aunèce.
15 C.J. Trouvé - Description générale et statistique du département de l'Aude - 1818 - p. 312
16 G. Tallemant Des Réaux - Les historiettes: mémoires pour servir à l'histoire du XVIIe siècle - Vol. VI - p.150 - note 1
17 Le grade de cornette, correspond à l'actuel grade de sous-lieutenant. Son rôle était de tenir l'étendard de la compagnie dans la bataille.
18 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 100
19 M. Avenel - Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du Cardinal de Richelieu - Vol. IV - p. 383-384
M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 155
20 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 171
21 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 176 et 177
22 M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - p. 196
23 Histoire universelle depuis le commencement du monde ….Vol. XXXVIII - 1776 - p. 365 et 366
24 Le spectateur militaire - 2éme série - 38éme année - Vol. XLI – 1863
Monographie du château de Leucate - p. 27
25 A. Petitot - Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France - 1825 - Vol. 49 - p. 260
26 F. de Paule de Clermont, Marquis de Montglat - Mémoires - Vol. IL - 1727 - p. 174
27 A. Petitot - Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France - 1826 - Vol. 51

Mémoires de Montglat - Vol. III - p. 68

28 Mercure de France - 1751 - p. 188

29 Dom De Vic, Dom Vaissete et Ernest Roschach - Histoire générale du Languedoc - p. 389 - 1877 - Extraits

30 F. Ravaisson-Mollien - Archives de la Bastille - Règne de Louis XIV - 1866 - p. 309 à 338.

31 G. Tallemant Des Réaux - Les historiettes: mémoires pour servir à l'histoire du XVIIe siècle - Vol. VI - p.150 note 1

32 Paolo Besso Ferrero-Fieschi, second prince de Masserano (1608-1666)

33 Anne Marie Louise d'Orléans, dite « La Grande Mademoiselle », petite-fille du roi Henri IV et cousine germaine de Louis XIV.

34 C.A. Walckenaer - Œuvres de La Fontaine - Vol. III - Paris - 1826 - p. 380 - note 1
(Cette citation, tirée des mémoires de mademoiselle de Montpensier [t. III, p. 480, année 1660], illustre la dépravation des mœurs des religieuses qui existait encore du temps de La Fontaine.)

35 Archives Départementales de l'Hérault – C 7123
Etats du Languedoc – Délibération du 30 janvier 1659.

36 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 42
M. Baudier - Histoire du Mareschal de Toiras - 1644 - Discours de la généalogie

37 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 – vues 96 & 119

X - Jean Louis de Ribes (vers 1620 – 1703)

1 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 115 et 116
Archives Départementales de l'Hérault - 2 E 69 1-31 - Me Delmas, notaire - acte 25 - p. 174.

2 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/1 - Pézenas - St Jean - BMS 1605-1625 - vue 134

3 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 2 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1640-1658 - vue 42

4 H. Vernette de Lamotte - Filiations Languedociennes - 1882 - Vol. III - p. 180

5 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 25

6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 2 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1640-1658 - vue 64

7 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 46

8 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1671–1675 - vue 169

9 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 2 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1640-1658 - vue 72

10 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 91

11 Archives Départementales de l'Hérault - 2E 51 78 - 238

12 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - p. 111 et 116

13 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 127

14 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - actes 66 et 631

15 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 203

16 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 32/13 - Béziers - St Félix - BMS 1721–1731 - vue 265

17 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 103

18 Archives Départementales de l'Hérault

1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1663-1668 - vue 95

19 Archives Départementales de l'Hérault -
Inventaire sommaire série B - Vol. 7 - B 23775 - p. 214
B. Oustric - Livre 1 - p. 15

20 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 258

21 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - acte 13

22 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - acte 142

23 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p.35

24 Archives Départementales de l'Hérault
2 E 51/79. - Me A. Pons, notaire à Lézignan

25 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - acte 117

26 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - actes 75 et 117

27 La récolte du jardin, le jardinage.

28 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - actes 115 et 445

29 P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 27 et 129
Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1663-1668 - vue 44

30 Archives Départementales de l'Hérault
2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - actes 66 et 67

31 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/3 - Pézenas - St Jean - BMS 1676-1687 - vue 139

32 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/3 - Pézenas - St Jean - BMS 1676-1687 - vue 195

33 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 28/5 - Montblanc - Ste Eulalie - BMS 1653-1691 - vue 228

34 Archives Départementales de l'Hérault - 2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - acte 631

35 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 313

36 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 3 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1688-1706 - vues 52-53

37 A. Delouvrier - Histoire de Paulhan - p. 172-173

38 Loix municipales et économiques du Languedoc - Vol. VII - p. 568

39 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire sommaire série B - Vol. 7 - B 23775 - p. 214

40 Archives Départementales de l'Hérault - 2E 51 78 - Me A. Pons, notaire à Lézignan - acte 248

41 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 3 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1688-1706 - vue 105

XI - Jacques de Ribes (1653 – 1719)

1 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 199/2 - Pézenas - St Jean - BMS 1648-1663 - vue 51

2 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 317
1 MI EC 79/3 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1683 - vue 339

3 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 37

4 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 360

5 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 413

6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 37
7 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 62

XII - Henry (1684 – 1757) et Gaspard de Ribes (1686 – 1737)

1 Hommages des Seigneurs de Languedoc - Piéces fugitives - Vol.I - 2 - p. 350
Archives Départementales de l'Hérault
Inventaire sommaire - Série B - Vol. VII - p. 124 - B 23403
2 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 360
3 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 54
4 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/47 - Montpellier - Notre Dame des Tables - BMS 1725-1726 - vue 99
5 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/39 - Montpellier - Notre Dame des Tables - Baptêmes 1663-1670 - vue 132
6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 108
7 Actes du 86éme Congrès national des sociétés savantes - Section d'histoire moderne et contemporaine - Vol. LXXXVI - Imprimerie Nationale - 1961 - p. 285
8 Archives Départementales de l'Hérault - Inventaire sommaire série B - Vol. 7 - B 22892 - p. 10
9 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 4 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1712-1736 - vue 71
10 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 3 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1688-1706 - vue 70
24 PUB 4 - Lézignan la Cèbe - BMS 1712 - 1736 - vues 80, 85, 92 et 100
24 PUB 7 - Lézignan la Cèbe - BMS 1771 - 1794 - vue 41
11 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 79/10 - Clermont - St Paul - BMS 1755 -1760 - vue 214
12 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 31/5 - Clermont - St Paul - BMS 1672-1686 - vue 413
13 A. Delouvrier - Histoire de Paulhan - p. 309
14 Archives Départementales de l'Hérault - 2 E 69-122 - folio 183
H. Vernette de Lamotte - Filiations Languedociennes - Vol.III - p. 180 à 182
15 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 5 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1737-1753 - vue 4

XIII - L'arrivée des « de Carrion de Nisas » (1757)

1 J. Nougaret
Pézenas, évolution urbaine et architecturale du XVIe à la fin du XVIIIe siècle - p.106
2 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 62/1 - Caussiniojouls - BMS 1672-1722 - vue 22
3 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/27 - Montpellier - Notre Dame des Tables - BM 1764-1769 - vue 159
4 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/27 - Montpellier - Notre Dame des Tables - BM 1764-1769 - vues 250, 251, 331 et 397
5 A. Vidal - Les vicomtes et la vicomté de Paulin - Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn - 34ème année - Vol. XXVI - p. 121
6 B. Oustric - Livre 1 - p. 21
7 Archives Départementales de l'Hérault - 5 MI 27/10 - Jonquières - BMS 1752-1792 - vue 174

XIV - André de Ribes (1721 – 1766)

1 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 79/9 - Clermont - St Paul - BMS 1746-1755 - vue 327
2 Une note anonyme trouvée dans les archives de Lézignan, donne le chiffre de dix enfants. Je cite les cinq enfants dont je possède les actes de baptême, il est possible qu'il y en ait eu un sixième mais peu probable qu'il en ait eu dix.
3 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 79/10 - Clermont - St Paul - BMS 1755 -1760 - vue 26
4 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 41
5 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vues 17 et 28
6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vues 35 et 62
7 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 7
24 PUB 7 - Lézignan la Cèbe - BMS 1771 - an II - vues 3 et 31
8 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/173 - folios 192 v° et 194 v°.
9 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/176 - folios 268, 279, 290 v° et 303 v°.
10 Les plans du château et des terres dressés par l'ingénieur Villacrose datent de cette époque.
11 W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 189
[Le pigeonnier figure sur le cadastre dit « Napoléon » daté de 1832. Voir : Archives Départementales de l'Hérault - 3 P 3564 - Lézignan-la-Cèbe - Section A des Bartes - 346]
12 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/178 - folio 21
13 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 70

XV - Henry (1754 – 1768) et Marianne Gabrielle de Ribes (1758 – 1777)

1 Archives Départementales de l'Hérault
1 MI EC 79/9 - Clermont - St Paul - BMS 1746 -1755 - vue 443
2 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/171 - folio 142
3 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 80
4 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 25
5 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1753-1771 - vue 80
6 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 7 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1771-An II - vues 9, 12 et 31
7 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/180 - folio 256 (cité par J. Nougaret)
8 Archives Départementales de l'Hérault - II E 69/157 - folios 2896 et 2898
9 W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 179
10 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1737-1792 - vue 194.
11 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/6 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1737-1792 - vue 199.
12 J. Valynseele et C. Brun - Les bâtards de Louis XV et leur descendance - Perrin - 1992

XVI - Les coseigneuresses de Lézignan

1 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 3
Préambule du rôle des impositions 1779 - Tables du compoix 1644 - 1833 - p. 31 à 56.
2 W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 179 - note
3 Archives parlementaires - 1ère série (1787-1789) - 2ème édition - Vol. VI - p. 529

4 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 8
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1828-1832 - Contribution patriotique - vue 13.
5 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1792-1793 - vues 40 et 9
6 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1792-1793 - vue 55
7 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1792-1793 - vue 61
8 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1792-1793 - vues 26, 35 et 52
9 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/7 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1793-1815 - vue 29

XVII - Marie Henri François Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas (1767 – 1842)

1 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 1/27 - Montpellier - N. D. des Tables - BM 1764-1769 - vues 250 et 251
2 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/7 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1793-1815 - vue 25
3 D. et B. Quentin - Dictionnaire des colonels de Napoléon - Kronos SPM - p.175 et 176
4 L'interrmédiare des chercheurs et curieux - Vol. XIII - 1963 - p. 666
5 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan la Cèbe - Délibérations 1792-1793 - vue 2
6 Pièces d'histoire de Fontès - André François - Vol. III - p. 29
7 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 7 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1771-1794 - vue 144
8 Ch. De Laproye - Généalogie de Mathieu de Vassal - Généanet
9 O. d'Ormesson - Le château de Lézignan (texte inédit)
10 La fontaine des trois grâces - Montpellier.fr
11 G. Beugnot - Carrion-Nisas, notice autobiographique - p. 90
12 Archives Départementales de l'Hérault – 5 MI 1/122 - Montpellier - Décès 1847 - vue 60
13 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 55/13 - Lézignan la Cèbe - Décès 1873-1882 - vue 51
14 Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 7 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1771-1794 - vues 143 et 148
15 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan-la- Cèbe - Délibérations (1792-1793) - vue 6
16 L. Caramel - Histoire de mon village - p. 30
Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212 - Lézignan-la- Cèbe
Délibérations (1792-1793) - vue 13
Archives Départementales de l'Hérault
24 PUB 7 - Lézignan-la-Cèbe - BMS 1771-1794 - vue 155
17 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan-la- Cèbe - Délibérations (1792-1793) - vues 17 et 18
18 D. et B. Quentin - Dictionnaire des colonels de Napoléon - Kronos SPM - p. 175
19 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan-la- Cèbe - Délibérations (1792-1793) - vue 39
20 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 212
Lézignan-la- Cèbe - Délibérations (1792-1793) - vue 56
21 A.V. Arnault, A. Jay, E. Jouy et J. Norvins
Biographie nouvelle des contemporains - 1822 - Vol. IV - p. 142.
P. Fabris - Pézenas, ville consulaire - p. 176
22 Archives Départementales de l'Hérault
136 EDT 226 - Lézignan-la- Cèbe - Registre composite (an II-1973)
23 W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 164 et 165
24 Pour connaître la carrière d'Henri de Carrion de Nisas, voyez, entr'autre :

D. et B. Quentin - Dictionnaire des colonels de Napoléon - Kronos SPM - p. 176,
W. d'Ormesson - La ville et les champs - p. 165 à 184,
G. Beugnot - Carrion-Nisas, notice autobiographique.

25 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/7 - Lézignan-la-Cèbe - NMD 1836-1842 - vue 114

26 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/7 - Lézignan-la-Cèbe - NMD 1836-1842 - vue 137

XVIII - André de Nisas (1794 – 1867)

1 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/6 - Lézignan-la-Cèbe - Naissance 1793-1806 - vue 17

2 G. Beugnot - Carrion-Nisas, notice autobiographique - p. 31 note 7

3 Répertoire général du journal du Palais - 1854 - p. 85 - 22

4 G. Beugnot - Carrion-Nisas, notice autobiographique - p. 31 note 7

5 C. Alberge - Les fous de la République - p.72

6 Archives Départementales de l'Hérault - 136 EDT 214
Lézignan-la-Cèbe - Délibérations 1838-1850 - vues 18 à 20

7 Larousse 1866 - 111 - 454

8 G. Vapereau - Dictionnaire universel des contemporains - 1865

9 W.d'Ormesson - La ville et les champs - p. 184

10 Archives Départementales de l'Hérault
136 EDT 213 - Lézignan-la-Cèbe - Délibérations 1833-1837 - vue 11
136 EDT 214 - Lézignan-la-Cèbe - Délibérations 1838-1850 - vues 79
136 EDT 214 - Lézignan-la-Cèbe - Délibérations 1838-1850 - vues 86

11 Ph. Huppé - Histoire d'Adissan et de la vicomté de Plaissan - 2005 - p. 223

12 Archives nationales F/7*/2591 (Liste générale) et BB/22/142 (Dossiers de grâce)

13 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 55/13 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1863-1872 - vue 9

14 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 55/13 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1863-1872 - vue 30

XIX - Des de Carrion de Nisas aux d'Ormesson

1 W.d'Ormesson - La ville et les champs - p. 183

2 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/3 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1873-1882 - vue 51

3 Archives Départementales de l'Hérault - 5 MI 1/75 - Montpellier - Naissance 1830 - vue 51

4 L. Caramel - Histoire de mon village - p. 9

5 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 55/12 - Lézignan-la-Cèbe - Mariages 1883-1892 - vue 20

6 Archives Départementales de l'Hérault
5 MI 18/3 - Lézignan-la-Cèbe - Décès 1883-1892 - vue 58

Le château de Lézignan-la-Cèbe

(Aquarelle de Monique SAEZ)